

## Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

*Le Général GOURAUD et les Membres du Conseil d'Administration adressent à tous les membres et amis de l'Association du Souvenir "Aux Morts des Armées de Champagne" leurs meilleurs vœux pour 1934.*

*A tous ceux qui leur ont apporté leur aide précieuse, ils renouvellent l'expression de leur profonde gratitude.*

### CONTE DE NOEL

#### RÉSURRECTION

Le petit village de la Meuse où, durant toute l'année 1915, notre bataillon allait cantonner de temps à autre en revenant des tranchées d'Apremont, avait les attrait qu'on imagine pour de malheureux poilus déshabitués de toutes les joies civilisées : des maisons avec des toits ; des cafés avec du vin ; des jeunes filles et des femmes qui nous rattachaient au sourire, à la propreté, à la coquetterie ; des enfants...

Mais son principal attrait : le petit Paul.

Le petit Paul avait trois ans. Il vivait avec sa maman, une toute jeune maman qui eut été laide avec ses joues grêlées et ses cheveux d'un roux déteint, mais de quelle lumière aux yeux et de quel rayonnement au visage la parait son amour pour son enfantlet !

Elle pouvait être fière de lui, je vous l'assure, car jamais ne vit-on cheveux blonds plus dorés, yeux bleus plus profonds, joues plus fraîches et plus roses, rire plus cristallin, âme plus caressante.

Tous, nous l'aimions d'amour. Ceux qui étaient papas chérissaient en lui leurs propres enfants ; ceux qui ne l'étaient pas encore rêvaient devant lui aux enfants qu'ils auraient un jour et n'en souhaitaient pas de plus beaux.

Le village, placé assez loin des lignes, avait toujours ignoré les bombardements quand, un matin d'avril, un obus tomba en plein milieu. Il tomba juste sur la maison du petit Paul. La maman fut épargnée, mais le petit Paul eut le ventre ouvert, les bras arrachés, la tête horriblement fracassée.

La pauvre maman s'alita. De mois en mois, à chacun de nos retours, nous voyions les bonds en arrière qu'avait faits sa vie.

— Ce qui me désespère, nous disait-elle, c'est que je ne puis plus revoir mon enfant tel qu'il était avant... la chose. Toujours devant mes yeux, son petit corps fracassé et son visage en guenilles.

Nous voulûmes l'éloigner du village. Notre sergent-major, châtelain dans le Var, lui offrit une chambre dans l'une de ses fermes. Elle ne discutait même pas et faisait non de la tête avec un air scandalisé.

✽

Nous avions, à la section, un drôle de corps qui semblait échappé d'un livre de la belle période romantique. Je ne me donnerais pas le ridicule d'inventer le personnage ; il est rigoureusement véridique. Il nous était arrivé aux dernières semaines de 1914, non en détachement comme c'était l'habitude, mais seul, d'un recrutement qui ne nous avait encore fourni aucun homme et qui ne devait plus nous en fournir par la suite. Un seul nom sur son livret : Albert, et d'autre indication aucune. Son âge ? De trente à cinquante ans ; trente ans pour ses yeux qu'il avait extraordinairement jeunes, l'aisance et la vivacité de ses gestes ; cinquante ans pour ses cheveux gris, les rides innombrables de son visage, l'allure affaissée et vieillotte qu'il prenait parfois quand il plongeait dans ses souvenirs.

On ne pouvait pas dire qu'il fût brave : il ignorait le danger. De ses actes d'audace, nous ne tirions plus aucune surprise, hors la surprise de le voir revenir sain et sauf. Dédaigneux des amitiés, il vivait à l'écart, ruminant interminablement on ne savait quoi qui concentrait sa pensée, au creux de ses sourcils, et jetait ses yeux loin devant lui, loin, loin, jusque par delà le monde invisible. Il recevait à de longs intervalles une lettre à large enveloppe d'allure administrative, dont il parcourait distraitemment les cinq ou six feuillets, et qu'il brûlait aussitôt à la flamme d'une allumette. Il ne buvait que de l'eau, ne mangeait que la nourriture de l'escouade. Son seul luxe : du tabac âcre et violemment parfumé, dont il recevait régulièrement des paquets, et dont il bourrait une grosse et courte pipe à tête d'hippopotame.

Jamais nous ne l'avions vu changer un des billets qui gonflaient son portefeuille, mais si grand était son prestige que nul ne songeait à le traiter d'avare...

Il n'était pas avare.

Quand l'année d'après, en avril 1916, il eût été tué au Mort-Homme, en défendant un petit poste contre trente assaillants, nous sûmes par notre capitaine à quoi servaient les billets. C'est à eux que nous devions « l'ordinaire » dont les autres compagnies étaient jalouses : quartiers de porc frais, tonneaux de vins, caisses de conserves, et de tabac, liqueurs de marques, mais le capitaine était seul dans le secret et Albert lui avait dit qu'il cesserait aussitôt ses largesses si le secret était jamais découvert.

« C'est un milliardaire américain » disaient les uns ; « un fils de famille qui se rachète » disaient les autres ; « un acteur » d'après une troisième version ; « un évêque anglican » d'après une quatrième...

Nous ne le vîmes rire qu'une seule fois, le jour où le capitaine lui annonça qu'il allait le proposer comme caporal, mais d'un rire inhumain, sauvage, un rire de dément.

Il ne fut pas nommé caporal et une nouvelle légende surgit : « Que c'était un général russe... »

Albert n'avait jamais caressé le petit Paul, il ne lui avait jamais parlé, mais il était souvent passé devant sa maison et son regard, en se posant sur l'enfant, s'était à chaque fois éclairé d'une inhabituelle douceur.



Nous revînmes au village, trois jours avant Noël pour un repos d'une semaine.

La maman du petit Paul n'avait plus qu'un souffle de vie : « Elle ne verra pas la nouvelle année », nous dit le major.

Pour la première fois, Albert nous accompagna dans la visite que nous fîmes à la pauvre femme. Et de nouveau la plainte déchirante :

— Ce n'est pas de mourir qui m'ennuie, mais de penser que, même dans la tombe, je continuerai à voir mon petit Paul avec son corps déchiré et son visage en guenilles...

Albert eut une contraction de la mâchoire, comme s'il se retenait de pleurer :

« Madame, dit-il, j'ai au cours de mes nombreux voyages appris plusieurs secrets merveilleux. La nuit de Noël je vous ferai voir votre petit garçon, tel qu'il était de son vivant.

Elle le regarda avec des yeux épouvantés, croyant qu'il avait perdu la raison. Et nous, qui étions là, nous eûmes la même pensée. Mais lui :

— Madame, je tiendrai ma promesse.

Et il sortit.

Sur ses indications, nous préparâmes une crèche dans l'étable qui attenait à la maison de la malade. Des femmes, payées par lui, préparèrent des tuniques de bergers, un costume de Saint-Joseph et un costume de Sainte-Vierge.

— L'ambiance est nécessaire, nous expliquait Albert, pour que le miracle se produise.

Le capitaine, prévenu, ne goûta pas la plaisanterie :

— Vous savez, dit-il à Albert, qu'une désillusion risque de tuer sur le coup cette pauvre femme ou de la rendre folle?...

— Suis-je une brute? répliqua Albert, avec un tel mouvement hautain de la tête et une telle autorité dans son regard que le capitaine, interdit, ne sut que répondre.

Les préparatifs continuèrent. Nous étions, à la compagnie, partagés en deux camps ; les incrédules, qui traitaient Albert d'illuminé : c'étaient les hommes des autres sections, qui ne le connaissaient qu'à peine ; les convaincus, prêts à admettre qu'il eût le don des miracles : c'étaient les hommes de sa section, qui vivaient avec lui tous les jours et sur lesquels il avait un ascendant dont je n'ai jamais vu d'autre exemple.

La nuit de Noël tombée, Albert s'occupa de préparer l'étable.

Au chevet d'une crèche remplie de paille neuve, furent attachés à des piquets un bœuf et un âne. Marie et Joseph (une jeune fille et un jeune homme du village) s'assirent de chaque côté sur des escabeaux. Par devant, trois à gauche, trois à droite, six poilus habillés en bergers s'agenouillèrent. Albert était l'un de ces bergers.

Sur un brancard d'infirmier, on apporta la maman du petit Paul, bien enveloppée de couvertures, et on la déposa dans l'intervalle laissé entre les deux groupes de bergers, en haut d'une estrade, grâce à laquelle elle dominait la crèche.

Dans le fond de la salle, le caporal Martin avait allumé une grosse lampe à pétrole, sans abat-jour, dont la lumière unique et crue faisait à chaque chose et à chaque être une épaisse ombre noire...

Des parfums d'essences inconnues brûlaient, qui nous entraient jusqu'au fond de l'âme. Un violon, dissimulé dans une encoignure, se mit à chanter un air où se mêlaient tour à tour, à des rythmes d'une gaieté bizarre, des harmonies plaintives et déchirantes ; à des thèmes légers ou langoureux, des sonorités désespérées, comme si le musicien eut puisé les éléments de son rêve intérieure aux parfums troublants de la chambre...

— Il faut songer à l'ambiance, avait dit Albert...

Était-ce sur les cordes de son violon que jouait l'artiste invisible, ou sur nos nerfs à vif? Il n'y avait plus, parmi nous, d'incrédules. Tous les prodiges, nous les admettions d'avance, et il y eut quelques minutes pendant lesquelles, aux brefs silences de l'archet, chacun entendait battre son cœur.

Albert se leva et fit un signe et Martin souffla sur la lampe.

— L'heure est venue, dit Albert, et sa voix, naturellement, puissante et dominatrice, empruntait à l'obscurité une autorité nouvelle. Quoi que vous voyiez, ne poussez pas un cri, ne bougez pas de votre place. L'enfant dort ; il ne faut pas le réveiller ou il ne reviendra plus.

Nous n'eûmes pas le temps de scruter le sens de ces paroles mystérieuses. La lampe se ralluma et, sur la paille de la crèche, enveloppé d'une robe blanche et d'un manteau bleu-roi, le petit Paul, lui-même en vérité, avec ses boucles blondes, ses joues fraîches et roses, dormant d'un sommeil tranquille et reposé...

Malgré la défense d'Albert, un cri étouffé sortit de toutes nos poitrines. Quant à bouger de notre place, aucun de nous n'y songea, cloués que nous étions par la stupeur.

Et la maman ! Sans doute se serait-elle évanouie si le major, qui se tenait à ses côtés, ne lui eût fait respirer des sels. Je ne l'ai pas regardée à ce moment-là ; mais le major devait nous raconter, par la suite, qu'il n'avait jamais vu sur un visage une pareille extase.

Un nouveau signal d'Albert, et la lampe s'éteignit de nouveau. Quand Martin la ralluma, Albert était sorti, et le petit Paul avait disparu.

Si la joie avait pu guérir la pauvre maman, elle aurait quitté son lit le soir même. Quand nous entrâmes chez elle, le lendemain, nous eûmes peine à la reconnaître.

— Je revois maintenant mon petit Paul tel qu'il était avant sa mort, tel qu'il était cette nuit même. Et M. Albert m'a promis qu'il me le rendrait pour toujours, avant que vous ne retourniez aux tranchées...

Albert ne risquait rien à cette promesse : il n'était pas besoin d'une grande science pour voir que la pauvre femme n'avait plus que de brèves heures à vivre.

Elle s'éteignit le surlendemain, gardant sur son visage de morte l'extase de la nuit de Noël, et dans le cercueil, à côté du cadavre, on plaça le petit Paul de la crèche...

Général russe, évêque anglican, milliardaire américain ou simple acteur, Albert était sans conteste un artiste de génie.

Son enfant, modelé dans la cire, quel chef-d'œuvre !

Jacques PÉRICARD.



# JOURNÉES du SOUVENIR des 10 et 11 FÉVRIER 1934

## V<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## XI<sup>e</sup> MESSE DU SOUVENIR

*Sous la Présidence d'Honneur du Général GOURAUD  
Gouverneur Militaire de Paris*

L'Assemblée Générale statutaire aura lieu le samedi 10 Février 1934, à 14 h. 30 dans les salons du Gouverneur militaire de Paris, 2, boulevard des Invalides.

Tous nos adhérents sont conviés à prendre part à cette Assemblée et sont priés de bien vouloir nous faire connaître pour le 30 janvier 1934 au plus tard les questions qu'ils désireraient voir soumettre à l'Assemblée générale.

Seule les questions qui nous aurons été présentées pourront être discutées.

Le service solennel de Requiem à la mémoire des Morts des Armées de Champagne sera célébré le dimanche 11 février 1934, à 10 h. 45, en la Chapelle Salut-Louis-des-Invalides.

Nous prions toutes familles éprouvées, les Anciens Combattants et tous nos amis de bien vouloir assister à cette cérémonie du Souvenir.

*La flamme sera ranimée par l'Association le 10 Février à 18 h. 30*

Nos adhérents recevront en temps utile une convocation pour l'Assemblée générale et une carte d'invitation pour la cérémonie religieuse.

## NOS SOUVENIRS

CONFÉRENCE de M. Pierre LADOUÉ  
des Ecrivains Anciens Combattants

MON GÉNÉRAL,  
MÉSDAMES,  
MESSIEURS,  
MES CHERS CAMARADES,

C'est chose essentiellement brève qu'une vie humaine. Ce sont choses éminemment fragiles, et fugaces, que les émotions, les soubresauts, de ce petit appareil enregistreur qu'est le cœur humain. Cela, il est bien superflu de le développer : il y a longtemps que, dans toutes les langues de la terre, les écrivains, ou païens ou chrétiens, ont dit, en vers comme en prose, la mélancolie de ce qui passe, si vite, et qui s'oublie de même. Les anciens attribuaient aux eaux du Léthé le pouvoir de faire perdre aux hommes devenus des ombres la mémoire des événements dont ils avaient pu être les témoins ou les acteurs. Nous nous abreuvons tous, inconsciemment, dès la vie présente, à ce fleuve infernal. L'oubli, c'est une de nos facultés maîtresses, une des caractéristiques de notre nature déçue. Pascal voyait là un motif d'humilité. « Cela, disait-il, me fait souvenir de ma faiblesse que j'oublie à toute heure. » Je parlais, il y a un instant, d'appareil enregistreur. Nous ressemblons plutôt à des miroirs où se reflètent les images successives du monde, à des eaux mouvantes sur quoi nul sillage ne peut marquer plus d'une seconde... Une telle aptitude à décharger du poids du passé notre mémoire, une telle capacité d'*anéantir* est commune à tous les mortels. Elle est, dit-on, l'apanage particulier des Français.

Cette infirmité de sa nature, ce serait d'ailleurs faire injure à l'homme de croire qu'il ne s'en rend pas compte et que, dans une certaine mesure, il n'en souffre pas. Il en souffre si bien, l'homme éphémère, assoiffé d'éternité, qu'il essaie d'y remédier.

Pour prolonger ce qui est fugitif, pour perpétuer ce qui passe, pour retrouver, après l'instant révolu — parfois longtemps après — quelque chose de ce qui le distingua entre les autres (les gris, les incolores), l'homme a inventé quelque chose : le « souvenir ». L'objet matériel qui, chaque fois qu'on le contempera et le touchera — demain, plus tard — fera miraculeusement émerger, du brouillard où se noient les actes de notre vie, quelque ancienne réalité morte; l'objet matériel à qui sera dévolu, si vous le voulez, le soin de ranimer la flamme en sommeil, presque éteinte. Et c'est quelque chose de splendide et de merveilleux, voyez-vous, c'est une grâce de la Providence, que la puissance évocatrice des « souvenirs ».

Nous la connaissons si bien, cette vertu précieuse, et nous savons si bien la nécessité de pareils objets sensibles, qu'il est instinctif, chez chacun de nous, d'en recueillir et d'en conserver.

Des souvenirs? Mais vos maisons, vos armoires en sont remplies! Rubans fanés, fleurs séchées, couronnes de mariées, albums de photographies, vieilles lettres jaunies, vieux bijoux, simples objets sans valeur (sans autre valeur que celle qu'y attache le sentiment) : les lunettes et le paroissien de notre grand-mère, ou la canne de notre aïeul... Souvenirs, souvenirs... Notre vie est étayée et comme prolongée par tout cela. Et nous continuons de nous défendre contre l'oubli, qui nous appauvrit sans trêve, comme la mer ronge la falaise, en recueillant, incessamment, des souvenirs. Nos enfants eux-mêmes, nos enfants futurs hommes, ont ramassé dernièrement, sur la plage, de coquillages où, cet hiver, ils écouteront le bruit de la mer et retrouveront le temps joyeux de leurs vacances.

✱

Plus important fut le fait survenu sous nos yeux, plus graves les circonstances où nous nous sommes trouvés, plus « formidable » — pour employer dans son vrai sens un qualificatif dont on abuse — plus formidable, dis-je, a été la chose vue, éprouvée, vécue par nous, plus il est naturel que s'accroisse en nous le souci d'en garder, autant que possible, la mémoire.

Or, c'a été, mes camarades, le lot de notre génération d'être les témoins d'événements comme il n'en fut guère de tels dans les annales de l'humanité. Chacun de nous peut dire, à plus juste titre que le poète des *Nuits* :

*J'ai vu, sous le soleil, tomber bien d'autres choses  
Que les feuilles des bois et l'écume des eaux,  
Bien d'autres s'en aller que le parfum des roses  
Et le chant des oiseaux!*

Nous avons vu 1914. Nous avons vécu la guerre. Quelles conjonctures! Quels jours, quelles nuits! Quels mois, et quelles années! Il n'est pas étonnant que nous ayons voulu garder des « souvenirs » de ce temps-là. Nous avons tous rapporté des souvenirs de la guerre.

Nous aurions voulu en recueillir davantage. Qui de nous n'a pas, une fois ou l'autre, regretté de ne pouvoir « emporter en permission », tel ou tel objet, trop encombrant ou trop pesant? Nos alliés, les Anglais, les Américains, étaient encore plus « conservateurs » que nous. (Je ne parle pas des Allemands, qui se montrèrent grands collectionneurs et, parfois, à bon compte, amateurs d'art... éclairés.)

A propos d'Anglais, il faut que je vous dise une anecdote, qu'a rapportée un ancien officier d'état-major, Antoine Redier.

« Le hasard d'une mission, écrit-il, m'avait conduit à Reims, ce jour-là, avec quelques camarades. C'était après l'offensive allemande du 14 juillet sur l'armée de Gouraud, suivie, le 18, de la foudroyante riposte de Mangin. La poche de Dormans était crevée et la débâcle allemande allait commencer. L'ennemi se vengeait sur une église. Il ne s'était acharné, jusque là, que sur la merveilleuse cathédrale, et la basilique de Saint-Rémi, plus antique, mais moins fastueuse, avait été à peu près épargnée. D'un seul coup, en quelques heures, sous une pluie d'obus incendiaires, elle brûla presque en entier. Quand nous arrivâmes, mes camarades et moi, devant le porche encore debout, toute la nef était effondrée déjà et le grand Christ, face à la chaire, ne tenait que par un bras sur le brasier. J'avais vu et vénéré la chaise en 1913, j'eus la curiosité de m'assurer si elle avait été enlevée. A notre grande surprise, nous la trouvâmes à sa place... Tandis que nous la raménions, toute dorée, au travers d'une torpédo, et que nous courions vers Châlons pour la remettre à Mgr Tissier, des soldats anglais, qui campaient par là à ce moment de la guerre, nous regardaient flir dans la poussière et, très jaloux de la belle prise que nous avions faite, nous criaient en souriant : « Souvenir! Souvenir! »

Nous n'avons pas, simples combattants, fait jamais de prises de cette importance. Mais nous avons néanmoins conservé, tous, quelques petites choses. Il en est peu d'entre nous qui ne possèdent, en privé, leur « musée de la guerre ». Il tient parfois dans le tiroir d'un secrétaire ou dans un coffret. N'importe. Il existe. Il est vivant, il est parlant. Oui, lorsque nous ouvrons, un soir d'automne, ce secrétaire ou ce coffret, nos souvenirs de guerre — ces témoins de nos grands jours, car nous n'avons jamais plus intensément vécu que durant la guerre! — nos souvenirs nous disent quelque chose. A leur valeur de sentiment, ils ajoutent une valeur non moins haute, une valeur d'enseignement.

Interrogeons-les, voulez-vous?...

Ce simple écusson de capote, ce numéro du régiment dans lequel vous avez servi, sous le même drapeau que beaucoup d'autres... Le voici, en drap découpé ou en métal doré... Ce qu'il dit? Trois mots contiennent sa leçon : union, solidarité, fraternité. On ne fait rien tout seul. Il faut le nombre et la cohésion dans le nombre. Un régiment, ça s'appelait d'ailleurs, et ça s'appelle toujours, une unité. Là-haut, au front, on était encadrés, on se sentait les coudes, et on était conscients d'être forts. Dans la paix, camarades, restons unis, encadrés, pour être toujours forts.

Les Anciens Combattants l'ont bien comprise, d'ailleurs, cette nécessité du groupement. L'Union Nationale en donne la preuve. Et ce n'est pas d'hier. Je n'étais pas encore démobilisé que je recevais déjà, d'un des initiateurs du mouvement, des lettres portant cette devise, qui me frappa tout de suite : « Unis comme au front. » L'U.N.C. a fourni, depuis, une belle carrière. Elle constitue, dans le pays, une force et je suis heureux de féliciter en passant — et de remercier aussi — ses dirigeants marnais de la magnifique vitalité qu'ils ont su donner à leurs sections. Et, à côté de l'U.N.C. laissez-moi aussi citer en exemple cette Association des Ecrivains Combattants, fondée au lendemain de la guerre, et qui poursuit toujours ses utiles et brillantes destinées. Son manifeste disait, en 1919 : « Notre fraternité ardente, née sur le front, continue... Nous nous tiendrons les mains serrées, bien serrées. » La consigne donnée alors

par le grand cœur d'Henry Malherbe a été respectée par les E.C. Faisons-la nôtre, cette consigne. Tous. Pas de fossé entre nous. Ancien Combattant? Ça suffit. Je te réserve ma clientèle. Ancien Combattant? Je te donne le coup d'épaule que tu attends de moi. Ancien Combattant? Je suis patron, je t'embauche. Je suis propriétaire, je te donne la préférence, et je te loge, toi et ta famille...

Continuons d'interroger nos « reliques ». Cette canne à crosse recourbée et à bout ferré, cette canne rustique, pesante, sans la moindre élégance, pleine d'éraflures, de blessures et, par endroits, encore tachée de boue blanchâtre? Notre canne de poilu. Les coups de griffe des barbelés. Ici, un éclat d'obus. La terre de Champagne... Nous l'avons accrochée à un clou, cette canne, telle quelle, durant notre dernière permission, après l'armistice. Inutile, maintenant. A la retraite. Mais, muette? Non pas. « Nous avons, toi et moi, nous dit-elle, gravi de rudes côtes. Nous nous sommes dépêtrés de rudes bourbiers. Nous avons fait des relèves dans de dures conditions, sans parler d'une certaine attaque qui ne fut pas une partie de plaisir... Alors? Alors, quoi, il faut tenir le coup, comme on l'a tenu, tel et tel jour. Pas de découragement. On les aura!... Quoi? Qui? Mais tout et tous. On aura ceux qui nous résistent, qui résistent à nos justes revendications. On les aura les ennemis du dedans, comme on a eu ceux du dehors. Et, ces ennemis, ce sont : l'esprit de discorde, la basse politique, le sectarisme, le découragement. Hardi les gars! Un coup de reins pour remonter le sac. Et, en avant! Ténacité. Patience dans l'attente de meilleurs jours. Et patience dans l'effort! »

Elle a raison, la canne du poilu. Patience dans l'effort. Il ne s'agit point de se tourner les pouces et de s'imaginer que les alouettes doivent tomber toutes rôties sur nos tables, comme le singe tombait, jadis, tout cuit dans nos gamelles.

Que si, d'ailleurs, nous avions pu avoir, lors de la signature de la paix, cette illusion, il y a longtemps que nous l'avons perdue. La vie — la vie chère — nous l'a rappelée durement, cette nécessité du travail, même pour les « retraités ». Nous avons compris qu'il ne fallait pas perdre cette activité inlassable et cette ingéniosité jamais à court de moyens qui nous faisait occuper les loisirs des tranchées ou des cantonnements de l'arrière à confectionner des « bijoux » d'aluminium, des vases avec les douilles d'obus, des coupe-papier de beau cuivre rouge avec les bagues des 77 que nous déversaient généreusement les artilleurs allemands — c'était gentil à eux de nous fournir ainsi gratuitement de la matière première! —, des briquets avec les fusées éclairantes de nos dépôts de munitions — et, ça, c'était à la charge des contribuables français...

De tous ces « souvenirs »-là, vous entendez la voix qui dit : Travail. Ne gaspille pas une minute. Le travail chasse le cafard. Il l'a prouvé. Ne perds pas de temps, tu en auras assez. Probus. Réalise. Les morts nous ont laissé leur part de « rendement » à fournir. Il faut que nous travaillions pour nous-mêmes et pour eux. Que nous travaillions « tant que nous pourrons ». Est-ce que les mutilés ne nous donnent pas l'exemple, bien souvent? Est-ce que nous n'avons pas vu de merveilleux ouvrages, produit de la rééducation, c'est-à-dire du labeur le plus acharné qui puisse être au monde?

Nous avons compris cette leçon-là. Oui, nous travaillons, nous travaillerons toujours : nous ne demandons pas mieux!... Et non pas en hommes fatigués, en hommes « finis », comme chiens qu'on fouette. Mais avec cœur, avec gaieté.

Ce qui nous donnera le ton, ce seront nos vieux journaux du front, nos feuilles de tranchées tout imprégnées de la bonne humeur inaltérable qui nous faisait appeler « Fritz » l'occupant des tranchées d'en face : « Fritz est nerveux, ce matin; il a été ravitaillé... T'en fais pas, c'est Fritz!... Planque ton bouc rouge, hé, Fritz! » Et ainsi cent plaisanteries, nées d'une familiarité gamine avec l'ennemi, bien dans la tradition française... A feuilleter les vieux « canards » du front, conservés dans nos cartons, nous retrouverons cet entraînement imperturbable, cet esprit d'optimisme qui sont si favorables à l'entreprise, à l'effort, à la persévérance dans l'effort et, finalement, au succès. Et l'enseignement de nos journalistes en bandes molletières rejoindra celui d'un moraliste célèbre du XVIII<sup>e</sup> siècle, Vauvenargues, — un de nos camarades d'autrefois, messieurs, un soldat des campagnes de 1734 et 1742, en Italie, en Bohême, — Vauvenargues qui a écrit cette phrase, expression d'une idée parfaitement et éternellement juste : « La gaieté nous rend confiants

et hardis, fait que nous nous plaignons par instinct en nous-mêmes, dans nos possessions, nos entours, notre esprit, notre suffisance, malgré d'assez grandes misères. » Quelle belle parole, dans la bouche de cet ancêtre des écrivains combattants, grand « amoché » de la guerre, qui aurait eu bien des raisons d'être pessimiste, qui ne le fut pas, ne voulut pas l'être et qui mourut à trente-deux ans!

Gais et, par conséquent, confiants et hardis, « malgré nos misères ». Hardis, parce que nous l'avons été et qu'une telle attitude prise ne se perd pas. Confiants parce que l'expérience a prouvé qu'on sort des pires conjonctures (dans la mesure même où l'on est hardi), confiants aussi parce qu'il vient fatalement un jour, même en ce bas monde, où la bravoure et l'abnégation ont leur récompense.

Et cela nous est dit et répété par les plus précieux d'entre nos souvenirs, ceux qui reposent, sous clé, dans le mieux fermant de nos meubles, à moins qu'ils ne figurent dans quelque cadre, sous verre, à la place d'honneur en nos maisons, je veux dire nos Croix de Guerre, nos Médailles Militaires, nos Croix de la Légion d'Honneur. Il y eut, jadis, des grognards de Napoléon I<sup>er</sup> qui l'avaient méritée dès Austerlitz, la croix, qui ne l'obtinrent qu'après Wagram, et ils furent hardis et confiants, quand même. — Confiance et patience, voilà les consignes que nous soufflent nos décorations, lorsque l'idée reconfortante nous vient de les regarder, bien en face, au grand jour.

« Confiance et patience », n'était-ce pas aussi le mot d'ordre permanent de celles que nous avions laissées au foyer, celles qui attendaient, les femmes — nos mères, nos sœurs, nos fiancées, nos épouses — celles dont les lettres constituent aussi de bien chers souvenirs, les femmes qui ont, elles aussi, « fait la guerre », et ce avec une vaillance quotidienne et secrète, la plus admirable de toutes les vaillances?... Tenez, écoutez, sur ce sujet, les confidences d'une d'elles, une femme de cœur et de talent, Mme Cécile Périn. Elle nous parle... Elle va nous dire

*Ce que les femmes ont souffert*

Vous aviez le péril, la mitraille et la boue,  
L'horreur de voir mourir, le devoir de tuer,  
Et ce grand souffle d'héroïsme qui secoue  
Les êtres, et les jette au-devant du danger...

Nous, nous avions l'effroi, la prière ou le doute,  
L'attente, et le supplice indicible d'avoir  
A toute heure le cœur et la chair aux écoutes  
Et d'abriter la lampe où vacillait l'espoir.

Nous, nous n'avons pas eu le séjour des tranchées,  
Au vent de la mort déployé,  
Mais, sur le souvenir et l'angoisse penchées,  
Nous avons gardé le foyer.

Le foyer chaud, le foyer clair, le foyer tendre,  
La table, où, loin de vous, il fallait nous asseoir,  
Et le silence où nous croyions toujours entendre  
Le son de votre voix, ou votre pas, le soir...

La faim, la soif, le froid, la pluie âpre et la neige,  
Nous avons tout imaginé.  
Cœur inquiet de femme, avec quels mots dirai-je  
Ton mal toujours renouvelé?

Chaque jour nous vous entendions crier à l'aide,  
Chaque jour nous pensions que des yeux s'étaient clos,  
Et, dans nos lits profonds, et dans nos chambres tièdes,  
Le vent des nuits d'hiver nous glaçait jusqu'aux os.

Ce que les femmes ont souffert de votre absence,  
Ce qu'elles ont caché, la tête entre leurs bras,  
De cris et de sanglots qui brisaient le silence,  
Elles ne l'ont pas dit, vous ne le saurez pas...

Je pourrais vous raconter plus longuement « Ce que disent nos souvenirs ». Ils sont si éloquents à qui veut les écouter! Presque

bavards. Ils n'en finissent pas! Mais vous avez compris le sens de leurs discours. Vous savez, vous voyez ce qu'ils veulent faire de nous. Des hommes encore utiles. Des hommes qui, par la pratique des vertus de la guerre, ont acquis une qualité d'âme, une manière d'être dont vous concevez le rayonnement, l'influence, sur le pays et sur l'époque.

✱

Le culte des « souvenirs » entretient, messieurs, le Souvenir. Et le Souvenir, — cette chose avec un grand S — constitue un des leviers de commande — c'est ton mot, cher André Lamandé, qui parlais ici, l'an dernier, et que nul n'a oublié! — une des forces de la nation. Le Souvenir conditionne et prépare, tout simplement, l'Avenir. Les destinées d'un peuple seront toujours conformes à l'âme, à la qualité d'âme de ce peuple, et « l'esprit public » par quoi se manifeste cette qualité d'âme, sera différent, dans un pays, selon qu'il aura été influencé, ou non, par le Souvenir. Voyez-vous la vertu immense, finalement, incalculable en ses conséquences, de ces vieilles petites choses muettes — et parlantes — où certains esprits superficiels ne verraient que des objets de curiosité ou des nids à poussière, de ces riens qui sont et qui peuvent, peut-être, tout.

Châteaubriand a écrit : « Qui se plaît aux souvenirs conserve des espérances. » Si cela est vrai du point de vue sentimental, cela ne l'est pas moins dans le domaine politique et social. L'histoire le prouve. Ouvrons notre histoire de la France au XIX<sup>e</sup> siècle.

Savez-vous ce qui a rendu possible, chez nous, l'établissement du gouvernement de juillet, puis, plus tard, l'avènement du Second Empire? C'est le souvenir, perpétué dans l'âme française, le souvenir, mêlé de regrets, des fastes militaires, des gestes glorieux de Napoléon et des soldats de la Grande Armée, ce souvenir entretenu pieusement et ardemment, dans la bourgeoisie et dans le peuple, par les lithographies de Charlet, d'Horace Vernet, de Bellangé et de Raffet, par les chansons de Debraux (l'auteur de *Fanfan-la-Tulipe* :

Maintenant je me repose  
Sous le chaume hospitalier  
Et je cultive la rose  
Sans négliger le laurier...

par les chansons de Béranger, le chantre par excellence des « souvenirs du peuple ». Cela est incontestable. Si le souvenir du Premier Empire avait été, par une sorte de prodige, effacé, étouffé en France, après 1815, l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle n'aurait pas été ce qu'elle fut. A vrai dire, le gouvernement de la Restauration tenta de l'accomplir, ce prodige, mais il s'y prit mal, et ce fut manqué.

Voulez-vous un autre exemple, plus rapproché de nous, de cette influence du souvenir entretenu dans l'âme d'un peuple sur les destinées de ce peuple?

Le Second Empire, dont je vous parlais tout à l'heure, vous savez comme il naufragea. L'événement de 70-71 survenu, — de par la volonté de « Celui qui règne dans les cieus et de qui relèvent tous les Empires » —, la France aurait pu oublier : elle est, par tempérament, si oublieuse! Mais elle n'oublia pas. Elle n'oublia pas parce que maintes petites choses s'y opposèrent. Ce fut le casque prussien rapporté de Saint-Privat par le soldat de Canrobert, ce fut le fragment de biscailen ramassé sur la place de la Concorde, ce fut le morceau de pain noir du Siège conservé dans l'armoire des Parisiens. Ce fut — autre forme du Souvenir — la chanson « patriotique », le refrain populaire répandu, de Paris, jusque dans les hameaux les plus lointains, et qui disait : N'oubliez pas!... Il y aurait toute une intéressante étude à entreprendre sur ce sujet : l'influence de la chanson patriotique sur l'esprit public, en France, de 1870 à 1900-1914. C'est parce qu'on a beaucoup chanté chez nous, durant ces trente ou quarante ans, dans les repas de noces et de baptêmes, dans les réunions de famille, les fêtes patronales et les repas de conscrits, c'est parce qu'on a beaucoup chanté de chansons « patriotiques » que les paysans français, arrachés à leurs terres en août 1914, se sont révélés si vite, à l'admiration du monde, les grands, les sublimes poilus. Et c'est peut-être le refrain d'une romance sentimentale et chauvine tout ensemble ayant jadis bercé leur enfance, un refrain tel que celui d'*Une tombe dans les blés*, du

Régiment qui passe, ou du Père la Victoire, qui leur a appris à mourir, qui leur a permis de mourir en héros.

Voilà, messieurs, comment le Passé peut déterminer l'Avenir. Voilà comment le souvenir de ce qui fut préparé et conditionne ce qui sera. Il suffit — pour que l'exemple d'hier ne soit pas inutile à demain — de ne pas tirer le rideau sur cet hier, de ne pas boucher les vues, de ne pas étouffer systématiquement les répercussions.

✱

Or, après l'événement de 1914-1918, depuis la signature du traité de Versailles, il semble, qu'ait été donné à la France, à nous les anciens combattants en particulier, un singulier mot d'ordre : oublier, faire oublier, et, pour cela, se taire. Étrange et inattendue prorogation de la consigne du temps de la guerre : « Taisez-vous, méfiez-vous. Les oreilles ennemies vous écoutent. »

On nous a dit : « La guerre, c'est fini. Il n'en faut plus parler, jamais, puisque nous ne devons plus la revoir. Parlons danse, autos, affaires, finances, commerce, société des nations, internationalisme. Mais pas guerre! »

On nous a calmés, apaisés. On a lissé, d'une main molle, le poil de notre échine, encore hérissé de la bataille. On nous a dit : « Là, là!... Paix, paix! Ne pensons plus à ces bêtises. Ils ne sont pas si méchants que ça, ces pauvres Boches! Et vous les avez bien arrangés! Allons embrassez-vous, embrassons-nous... et qu'il ne soit plus question de rien, jamais, jamais. »

On nous a ainsi chanté la berceuse, l'endormeuse. Oui, on nous a endormis. Et nous nous sommes laissés faire. Nous étions un peu fatigués, n'est-ce pas? Et puis, la guerre, nous n'avons pas ça dans le sang. Nous n'avons pas le goût de la guerre, nous. Nous n'avons que celui de l'indépendance et de la liberté, pour nous-mêmes et pour autrui.

Nous avons écouté la voix douceuse. Nous avons enduré la main qui pesait sur notre cœur pour en comprimer les battements. Nous avons — vieille habitude de la discipline — obéi à la consigne : Sommeil, silence, oubli, rêves bleus.

Cela a duré dix ans, douze ans, quinze ans. Et puis, qu'est-il arrivé? L'olivier de la Paix a poussé, pendant ce temps? Il est devenu un grand arbre sur les rameaux duquel se perchent et font leur nid les colombes roucoulantes?... Hélas!

Nous avons été éveillés par un gros bruit de bottes, qui marchent, qui marchent, là-bas, au delà de ce Rhin Allemand qui avait « tenu dans notre verre »; éveillés par des clameurs significatives, des fracas de ferrailles, des vrombissements d'avions, et par une vague odeur de gaz asphyxiants.

Alors, quoi? Tout le monde, en Europe, n'a donc pas dormi, fait silence, oublié?

Oublié?... Le journal *le Temps* observait, dernièrement, que la propagande nationale-socialiste, avait, cette année, donné, en Allemagne, à la commémoration du 2 août 1914, « le caractère d'une glorification délirante de ce que les Hohenzollern déchu osèrent définir par ces mots, les plus tragiques de l'histoire : la guerre fraîche et joyeuse ».

Une seule citation d'un journal allemand suffira — entre des centaines qu'on pourrait faire — pour achever de nous convaincre : On lit dans l'organe des Casques d'acier et des hobereaux prussiens les lignes suivantes : « Pendant quatorze ans, les vieux soldats ont conservé l'héritage du front, jusqu'au jour où ils purent se joindre à un peuple nouveau, jeune, sous une direction politique également jeune, pour rentrer dans l'Etat au pas cadencé. Ce n'est que près de vingt ans après le mois d'août 1914, que les braves de la guerre voient enfin se réaliser les espérances avec lesquelles ils étaient partis en guerre. »

Ainsi donc, nos voisins, bien éveillés, dispos, sont debout, et marchent, reprennent leur marche. Nous, nous nous étirons, comme des gens qui ont « bien dormi ».

Cependant, dans un murmure confus de voix, nous percevons encore les mots chantants du refrain de la berceuse : Rapprochement des peuples, arbitrage international, paix universelle, pactes d'amitié, désarmement...

Hé, pour Dieu, nous ne demandons pas mieux! Nous ne demandons que cela!... Mais... on marche là-bas!... On remue des armes!... Alors, notre vieux sang d'hommes des tranchées, de veilleurs aux créneaux s'émeut, bouillonne... Notre cœur bat. Nos sentinelles

crient et nous voilà debout, nous aussi, demandant : que se passe-t-il?

Et nous nous prenons à regretter d'avoir écouté la voix apaisante, trop tôt apaisante. Nous nous disons : il aurait fallu que ce fût le temps qui opérât les rapprochements souhaitables, nécessaires. Si nous avions laissé notre poil hérissé retomber petit à petit, de lui-même, si nous étions restés, quelque temps encore, coiffés en porcs-épics, si nous avions, en un mot, gardé plus longtemps, plus dignement, une attitude de vainqueurs, nous n'entendrions pas, aujourd'hui, sans doute, derrière la ligne bleue des Vosges, ce grand tapage belliqueux qui nous trouble, qui nous inquiète, bien légitimement, parce qu'il ne nous paraît pas du tout favoriser le roucoulement des colombes sur l'olivier de la Paix!

Esclaves d'une consigne néfaste, qui nous fut donnée par de maladroits amis (il n'y a pas de pires ennemis), nous n'avons plus parlé de la guerre et nous avons donné à croire que nous l'avions bel et bien oubliée. « Nous ne parlerons plus de la guerre, jamais! » Hé! Plût à Dieu que nous en eussions parlé, au contraire, et que les oreilles ennemies nous eussent entendus! Peut-être ne se seraient-elles pas si tôt redressées!

Enfin, nous voilà alertés. Nous aspirons à la paix, sans doute. Nous souhaitons sincèrement le désarmement universel et la fraternité des peuples. Mais, en attendant, nous estimons que notre sécurité doit être assurée; que nos cœurs doivent demeurer fiers, nos courages affermis; que ceux qui nous détournent de nos souvenirs, ceux qui veulent nous faire oublier la guerre et nous empêchent d'en parler nous diminuent, nous dévilitent, affaiblissent la France dans ses forces vives et dans son prestige.

En conséquence, nous resterons attachés à nos éloquents, à nos reconfortants souvenirs. Et, la guerre, nous en parlerons.

✱

Nous parlerons de la guerre. Entendez bien ma pensée sur ce point.

Il ne s'agit pas, pour nous, de rebattre les oreilles d'autrui de nos exploits, d'emboucher la trompette à temps et à contretemps, de raconter à qui veut l'entendre Verdun, la Somme, Vauquois. Il est un ridicule qui menace les anciens combattants, c'est celui de devenir de « vieux soldats ». Des vétérans, des invalides qui n'ouvrieraient la bouche que pour débiter des fanfaronnades feraient rire et hausser les épaules. Le type de vieux soldat « bourreur de crâne » est particulièrement grotesque. Il a, d'ailleurs, toujours existé. Il a été fixé, il y a plus de cent ans, par les caricaturistes. Il me tombait sous la main, dernièrement, une lithographie d'Hippolyte Bellangé, datée de 1826, où l'on voyait un vieux dur-à-cuire des armées de l'Empire qui déclarait à ses auditeurs ébahis : « Enfin, moi qui vous parle, si je vous disais que j'ai vu, de mes propres yeux, en Egypte, des serpents à sonnettes vous avaler des caporaux comme des cornichons, et étouffer des tambours-majors avec la queue, voire même des sapeurs! » Je ne sais s'il était du midi, le vieux grognard, mais il exagérait quelque peu, avec ses serpents à... sonnettes...

Nous n'imiterons pas cet insupportable phénomène en nous parant de mérites que nous n'avons pas eus. Ce que nous avons fait nous suffit. Il nous suffit que nous l'ayons fait. Notre portrait idéal, si vous le voulez bien, sera celui du général Hulot, tracé par Balzac au début de *la Cousine Bette*, et qui « savait être trop grand pour avoir besoin de faire de la grandeur ».

Colonels, ou simples soldats « en retraite », parlons de la guerre, moins par des discours que par des actes, par notre attitude, par toute la conduite de notre vie. Parlons de la guerre par des manifestations comme celle d'aujourd'hui, et surtout celle de demain.

Parlons de la guerre en conservant l'esprit, en pratiquant les vertus de la guerre, que nous rappellent et que nous prêchent nos souvenirs. Les vertus qui ont gagné la guerre sont les mêmes que celles qui auraient pu, qui pourraient encore, gagner la paix.

Il y a eu, voici un an ou deux déjà, controverse, dans certains journaux, sur ce thème : « L'après-guerre est-il fini? » L'après-guerre, période de reconstruction méthodique, dure toujours et, à mon avis, durera autant que nous. La paix, disait M. Poincaré dès le lendemain de l'armistice, doit être une « création continue ». Et nous restons, nous, les combattants, marqués pour une mission,

chargés d'une tâche. Laquelle? Donner l'exemple. Montrer le chemin. Etre les sages de la paix, après avoir été les héros — les fous, si vous voulez — de la guerre. Beau et grand rôle d'ailleurs, non sans gloire encore, et non sans douceur, si nous savons le bien remplir.



La vie est brève, disais-je au début de cet entretien. N'ayons pas pour idéal de la vivre bonne, suivant le précepte d'une philosophie égoïste et basse, mais utile.

Courte et utile — puisqu'ils ont sauvé la France — fut la vie de ces « vrais vainqueurs », les camarades que nous avons laissés là-haut, sur le front, livrés à la terre comme une semence, et sur la tombe desquels nous irons, demain, pour la onzième fois, avec les membres de votre belle Association, nous recueillir; la vie des cinq cents écrivains qui dorment à l'ombre des croix de bois; la vie des... — vous en savez le nombre, pères et mères toujours en deuil — des enfants de Châlons-sur-Marne morts au champ d'honneur, dignes fils et héritiers des vieux *Catalauni* (ce qui veut dire : « vaillants dans le combat ») qui arrêtaient jadis Attila!

Puisse notre vie, à nous, avoir été, être, jusqu'à la fin, utile aussi, d'une autre façon, avec un même but, Sauver la France. La France a encore, a toujours besoin d'être sauvée. C'est la tâche éternelle. Tous s'y doivent employer. Et qui n'a plus qu'un bras s'y consacre comme les autres, d'autant plus ardemment, d'autant plus généreusement : il est quelqu'un qui nous le fait voir tous les jours, c'est le président-fondateur de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, c'est le Général Gouraud, que je suis heureux de saluer respectueusement ici, en votre nom à tous, et à qui nous sommes reconnaissants du noble exemple que son activité jamais lasse ne cesse de nous donner!



Par la vertu du Souvenir, entretenue par le culte et l'amour des « souvenirs », nous nous acquitterons de notre « tâche éternelle ». Nous nous en acquitterons en mémoire de nos morts. Nos fils la reprendront, demain, en mémoire de nous. Oh, oui, n'est-ce pas, jeunes qui m'écoutez, jeunes à qui nous passerons bientôt le flambeau. Laissez-moi, en terminant, m'adresser à vous et même, de loin, à vous, les petits, qui dormez à cette heure, à vous les écoliers que ne parviendront pas à égarer les mauvais maîtres... Permettez-moi de vous redire ce vœu ardent de nos cœurs, plus ardent à mesure que nous vieillissons : « N'oubliez jamais! » Et laissez-moi vous rappeler ce vers d'Alfred de Musset (dans sa réponse au *Rhin Allemand*, de Becker), ce vers dans lequel vous ne verrez pas l'expression d'une sinistre prophétie, mais l'énoncé d'un programme, d'une règle de vie très simple, mais suffisamment haute et grande :

*Où le père a passé passera bien l'enfant!*

Pierre LADOUÉ.

## SOLDATS de CHAMPAGNE (1915)

Le 24 septembre nous a ramenés, pèlerins du souvenir, sur cette terre de Champagne où sont tombés tant des nôtres. L'humble capote égalitaire dans laquelle ils reposent les unit dans une gloire commune, sans distinction d'origine, de milieu, de culture, car ils sont tombés avec une communauté de pensées et d'idéal qui fut celui de la jeunesse de 1914.

Que l'on nous permette de présenter ici quatre d'entre eux, que nous avons connus, et dont la mort héroïque édifiera la génération actuelle.

LE SOLDAT MAROT. — C'était un petit paysan de la classe 1914, arraché par la guerre à sa ferme, blottie sur une rive verdoyante de l'Ariège. Sa vie tenait en peu d'espace, entre ses champs et sa maison qu'il n'avait jamais quittés, et tout son horizon se limitait aux montagnes encadrant sa vallée natale.

Il nous rejoignit au mois de novembre 1914 avec une soixantaine de recrues, dans les tranchées inondées que nous défendions devant Ypres. Et tout de suite, parce qu'il était simple et sans malice, parfois un peu maladroit, il devint un sujet d'amusement pour sa section. Mais sa naïveté le rendait sympathique; il supportait d'ailleurs, avec une humeur égale, les lazzis de ses camarades, mis en verve par son aspect lourdaud et son invraisemblable accoutrement. Cette enveloppe d'apparence débile, un tantinet ridicule, cachait cependant une âme virile. Il nous le fit bien voir, tenant contre la pluie, le gel, les balles, alors que tant de ses camarades étaient évacués. Mais il devait nous édifier bien davantage.

Sa bonne humeur, sa serviabilité, son besoin d'attachement, sa conscience, eurent bien vite fait de forcer l'ironie de ses camarades et lui valurent leur amitié et celle de ses chefs.

Après deux mois, il avait acquis droit de cité à la compagnie.

Le mois de mars 1915, nous vit arriver en Champagne, destinés à participer à la percée du front, cristallisé depuis octobre. Tout de suite, en présence de l'insurmontable difficulté du problème à résoudre, du haut en bas de l'échelle, les exécutants eurent la claire vision que cette mission comportait le sacrifice. Pas un soldat qui ne se rendit compte de l'impossibilité matérielle de franchir sous le feu de mitrailleuses intactes, les deux cents mètres séparant les lignes.

Pendant une semaine, fantassins, zouaves, tirailleurs marocains, s'épuisèrent en efforts saignants pour bousculer l'adversaire.

Le 17 mars, dans le ravin des cuisines, près de la cote 196, la Section à laquelle appartenait Marot sort de la tranchée à l'heure fixée. Elle est instantanément clouée au sol par le feu adverse. L'attaque est manquée. Des cris, des râles s'élèvent. Quelques hommes, bien peu, refluent dans la tranchée de départ. D'autres, frappés, restent sur place et l'ennemi s'acharne sur eux. Parmi eux, Marot. Touché dès le début, il a senti qu'il n'en reviendrait pas. Ses voisins rapportent qu'il est tombé en prononçant ces mots : « Morissi, mais Morissi par la Franco! »

Pas une plainte, sa mort est simple; cette simplicité même en fait la grandeur. Car, comme tous ses camarades, il savait aller au-devant d'une mort inutile. En tombant, il accepte le sacrifice accordé à un idéal : la Patrie.

Quelle leçon donnée par ce petit soldat, inculte, qui s'élève du coup, jusqu'aux plus hauts sommets de l'héroïsme.

Il n'a pas été cité et son corps repose, anonyme, dans quelque fosse commune sous une croix collective, qui ne porte même pas son nom.

LE CAPORAL CASSO. — Mineur dans les montagnes des Pyrénées Orientales, réserviste de la classe 1910, il part à la guerre comme conducteur, choisi pour cet emploi parce qu'il est dévoué, consciencieux et soigneux de ses bêtes. L'arrivée de renforts âgés, provoque sa relève et il est versé, dès octobre, dans une compagnie.

Dès le début, il se révèle un merveilleux entraîneur d'hommes, énergique et plein d'entrain. Nommé caporal, il est un précieux stimulant pour sa section, grâce à sa bonne humeur inébranlable, même dans les pires situations. Pendant plusieurs mois, il est de tous les coups durs, sans se départir de son admirable sérénité. C'est lui, qui, devant Ypres, dans une tranchée à demi-éboulée, dans l'eau glacée jusqu'aux genoux, à 15 mètres des Allemands préparant des travaux d'attaque, soutient le moral de tous en chantant toutes les nuits, de sa voix claire et bien timbrée, les nombreuses chansons guerrières de son répertoire.

Lui aussi, devait trouver le chemin du sacrifice en mars.

Le 17, il sort, sans un regard en arrière, aux côtés de son chef de section. Cette fois encore la mort ne voulut pas de lui. Mais, il devait tomber deux jours après dans des conditions identiques, grandi dans son holocauste parce qu'il n'ignore pas la vanité de son sacrifice.

Mort simple et sans éclat, comme le fut celle des milliers de soldats, sacrifice obscur, mais grand dans sa simplicité même, parce qu'il a été accepté avec sérénité.

LES SERGENTS VICTOR ET HENRI MAILFERT. — Agés de 22 et de 21 ans, ces deux frères, sont deux intellectuels, ingénieurs, appartenant à une famille d'élite de cette bourgeoisie



française où la notion de devoir est de tradition, et qui, de tous temps, a fourni les cadres de la nation.

Ils ont de qui tenir. Le père, ancien officier colonial, compagnon des Marchand, des Mangin, des Baratier reprend du service à la mobilisation. La mère, femme au grand cœur, a inculqué à ces jeunes âmes, les sentiments les plus élevés.

Dans ce milieu familial, si digne, ils ont puisé les sentiments de patriotisme, d'abnégation, qui feront d'eux des conducteurs d'hommes estimés. Leur gaieté communicative, leurs qualités affectives, leur vaudront la sympathie totale de tous ceux qui les ont approchés.

Dès leur incorporation, en août 1914, ils sont désignés par leurs chefs pour commander, et ils partent au front avec les galons de caporal. Affectés à deux compagnies voisines d'un régiment d'élite, du 20<sup>e</sup> Corps : le 146<sup>e</sup> R.I., ils participent avec entrain aux attaques d'Artois, le 9 mai 1915, où Victor est blessé légèrement.

Le 25 septembre, ils sont à nouveau en premier échelon. Tous deux considèrent leur poste comme un poste d'honneur. Une foi entière dans la victoire les anime. Victor écrit à sa mère le 23 : « La compagnie d'Henri et la mienne sont en première vague, c'est-à-dire que c'est à nous que reviendra l'honneur de prendre les tranchées tout en risquant moins de pertes que les troupes suivantes du fait que l'artillerie n'aura pas le temps de nous prendre sous son feu. Tu peux être certaine que nous ferons tous deux notre devoir de Français. »

A 9 h. 15, sur tout le front de Champagne, s'ébranle la ligne d'attaque. Leur place normale dans la formation est en serre-file. Mais, parce que la tâche est dure, ils prennent la place du chef, c'est-à-dire en tête pour entraîner leur troupe.

Un des témoins de l'attaque écrit, quelques jours plus tard à leur père : « Henri est parti à l'assaut avec un calme et un sang-froid admirables. Il était au moins à 20 mètres en avant de ses hommes. Quant à Victor, il est parti en distançant ses hommes d'au moins 50 mètres ».

Ceux qui ont, une fois, franchi le parapet apprécieront ce qu'un tel geste représente de courage et de volonté.

Dès le départ de l'attaque c'est le drame. La vague d'assaut est prise à partie par des mitrailleuses qui la clouent au sol. Dès lors, il ne reste plus qu'à se coucher. Mais ce serait mal connaître nos deux héros de croire qu'ils puissent se borner à un rôle passif. On ne peut plus avancer, du moins on peut encore lutter.

Henri, à genoux, fait le coup de feu contre les tranchées adverses à quelques dizaines de mètres. C'est dans cette attitude qu'il tombe frappé d'une balle à la tête, le fusil au poing en combattant jusqu'au bout. Quant à Victor, la cuisse traversée dès le début, il souffrait, de ce fait, se dirige vers le poste de secours pour s'y faire soigner. Ses hommes l'exhortent à quitter le champ de bataille. Mais il considère que sa mission n'est pas terminée, puisqu'il faut encore se battre, et lui aussi, tombe comme son frère, frappé d'une balle à la tête.

En quelques minutes, sur le même coin de terre, disparaissent ainsi deux âmes d'élite en qui leur famille avait fondé tant d'espoirs et pour lesquels l'avenir se parait de couleurs si favorables.

Ils reposent tous deux dans le cimetière du Pont-du-Marson, l'un, dans la tombe n° 918, l'autre vraisemblablement dans un ossuaire.

Malgré son âge le père est venu les remplacer sur le front après leur disparition; il y sera cité.

Cdt CAZEILLES.

## NOËL des GUEUX de la GUERRE

Noël, ô Noël des Gueux de la Guerre,  
Viens donc réchauffer les boyaux glacés,  
Viens nous rappeler les beaux jours passés,  
Toi qui, cette nuit, visites la Terre!

Le bataillon dort, mais quelques-uns veillent.  
Vois comme ils sont beaux, les gars de chez nous,  
Malgré leur fatigue et malgré leur poux,  
Les reconnais-tu, ces gars qui sommeillent?

Ils sont de partout, de l'Ain, de Lorraine,  
Paysans vosgiens, gamins de Paris.  
Types du Morvan, Lyonnais et « ch'ti-mi »,  
Fils de la Cité ou fils de la Plaine.

Ils sont là, couchés dans la pestilence,  
Sous l'âpre baiser du froid qui sévit,  
Et les noirs crâneaux et les noirs gourbis  
Rendent plus cruel le pesant silence.

Qu'importe pour eux? Ils ont leur empire :  
C'est l'immensité des champs où l'on meurt,  
Et jamais cafard ou mauvaise humeur  
N'altère leur cran et leur franc sourire.

Tu pleures, Noël, car ces grands marmots,  
Tu les as connus voilà des années  
Quand tu leur jetais par les cheminées  
Des jouets de prix tout plein leurs sabots.

Le sort les a faits ouvriers de haine,  
Eux qui, hier encor, mutins et charmants,  
Mettaient du soleil au cœur des mamans,  
Quand ils s'effrayaient d'un croquemitaine.

Ah! laisse-les donc écrire l'Histoire!  
Laisse-les finir le sanglant boulot,  
Et porte chez eux, à leurs chers loupiots,  
Par la cheminée, un peu de leur gloire.

CLOVIS GRIMBERT,

Mort pour la France le 11 juin 1918.

## NOS PÉLERINAGES

### La première pierre du Souvenir. — 4 Novembre 1923.

Il y a cinq ans que le canon s'est tu sur les monts désolés, les villes désertes et les tranchées désormais abandonnées par leurs occupants. Mais le champ de bataille de Champagne a conservé sa vision de guerre. La désolation y est immense, et la solitude complète qui y règne n'est troublée que par le grand vent qui souffle dans les fils de fer barbelés, murmurant comme une plainte qui s'élèverait de la terre blanche. Il semble que ce sont les 250.000 morts des armées de Champagne qui font, de l'au-delà, entendre leurs voix.

Sans doute, déjà sur la place publique de tous les villages de France on a élevé un monument à leur mémoire. Mais ce geste de reconnaissance envers ceux qui sont tombés pour la France est-il suffisant? Les cinq ans écoulés depuis la fin de la guerre ont apporté beaucoup de désillusions. L'enthousiasme de la victoire est en partie tombé au contact des obligations matérielles impérieuses. La lutte pour la vie s'impose à tous dans des conditions telles qu'elle est susceptible de faire oublier ceux qui, de 1914 à 1918, ont lutté pour que la vie soit plus belle. Les morts pouvaient se demander alors si les vivants pensaient encore à leur sublime sacrifice.

Mais leur chef veillait et il fit entendre sa voix disant des choses susceptibles de calmer l'angoisse des morts. Pour conserver leur souvenir, il a choisi le centre de l'ancien front de la 4<sup>e</sup> Armée pour ériger un imposant mémorial. A son appel pressant, les vivants ont répondu et ont souscrit aux frais importants nécessités par l'érection du monument "Aux Morts des Armées de Champagne". Et, un jour, le Chef de la 4<sup>e</sup> Armée a convié sur le champ de bataille même les anciens de la guerre pour accompagner les vieux parents, les veuves, les orphelins, afin d'y poser solennellement la première pierre du monument destiné à commémorer à jamais le souvenir de ceux qui sont tombés en Champagne.

Dans la matinée du 4 novembre 1923, un train spécial amena à Sommepey une foule de pèlerins auxquels toutes les populations des villes et villages de Champagne vinrent faire cortège. Le temps lui-même avait pris ses habits de deuil et s'était mis à l'unisson des cœurs. En silence, ce long cortège gravit la côte de Navarin dans la communion fervente entre les vivants et les morts. Désormais, Navarin est un cri de ralliement pour ceux restés fidèles au Souvenir de nos morts.

O! morts de Champagne, nous sommes venus prier sur vos tombes si nombreuses encore à travers ces champs de bataille, et bientôt en cet endroit, qui dominera les nécropoles dans lesquelles vous dormirez en paix, au milieu des champs désolés où les tranchées conserveront leur aspect de bataille, un monument grandiose s'élèvera pour commémorer la grandeur de votre sacrifice et le donner en exemple aux générations futures.

Tous ceux qui ont assisté à cette émouvante cérémonie en conserveront un inaltérable souvenir.

### Le Mémorial. — 24 Septembre 1924

Un an s'est presque écoulé et, à un nouvel appel du chef, les familles des morts, les anciens combattants du front de Champagne, viennent assister à l'inauguration du monument qui désormais dominera la Crête de Navarin.

En cette journée d'inauguration, à la voix éloquente de l'Evêque de la Marne, tous les morts de Champagne ressuscitent dans notre pensée. Mgr Tissier, devant l'entrée de la crypte du monument encore inachevée, glorifie le sacrifice des morts et invite les vivants à prier pour nos soldats libérateurs. L'après-midi, ce furent les hommages officiels d'un ministre, d'un maréchal de France, d'ambassadeurs, d'attachés militaires des nations alliées et d'un concours immense de population.

Ayez confiance, morts de Champagne, vous ne serez pas oubliés. Désormais, votre souvenir est inscrit dans la pierre et il défiera les tempêtes de la nature comme l'oubli des hommes.

### L'Ossuaire. — 27 Septembre 1925.

Ils sont tombés si nombreux sur cette terre de Champagne que les nécropoles sont pleines, les cimetières sont au complet... Cependant, d'innombrables ossements anonymes sont encore épars sur le champ de bataille et à chaque instant de nouvelles tombes sont retrouvées dans les tranchées que peu à peu le temps remplit. Nous avons alors offert la crypte du monument pour recevoir les corps inconnus et pour permettre de leur donner un lieu de repos digne de leur sacrifice. Par un clair dimanche de septembre, nous sommes revenus sur la Crête de Navarin nous recueillir sur les restes sacrés déposés dans la crypte et qui désormais font du monument un reliquaire sacré. O morts de Champagne, nous avons trouvé, pour vos ossements semés au hasard de la bataille, un dernier abri.

Chaque année nous sommes revenus nombreux, et toujours avec la même émotion, accompagner et guider vos parents et conduire vos jeunes enfants devant ce monument de Champagne, nous recueillir, prier et aussi puiser dans votre héroïsme une force nouvelle. Devant ce monument dont les personnages donnent une impression de courage, de résistance, d'action, de mouvement, une force nouvelle remplit les âmes.

### Dix ans après. — 14-15 Juillet 1928.

Dix ans sont passés depuis cette nuit tragique du 14 au 15 juillet 1918, où la bataille fit rage en Champagne. Ce fut l'aube de la victoire car, de la défaite qui lui fut infligée par la 4<sup>e</sup> armée, l'ennemi ne se releva plus. Mais aussi combien sont tombés!

Cette nuit passée à Navarin fut d'une émouvante grandeur. Dès onze heures du soir, la foule des pèlerins s'acheminait vers Navarin, se guidant aux étoiles ou marchant à la lueur vacillante des lanternes. N'eût été la douce chaleur de cette nuit de juillet, on eût songé à une nuit de Noël dans des lointaines campagnes. N'entendait-on pas des chants de cantiques troubler la paix de la nuit. « *Gloria in excelsis Deo* ». Oui, mais aussi gloire à

vous, morts de Champagne, qui avez tout sacrifié, qui avez souffert un douloureux calvaire, et qui êtes morts en holocauste.

Un projecteur éclaire le monument qui, de très loin, surgit dans la nuit sombre comme un astre étincelant, au-dessus de la Crête de Navarin. Une foule immense entoure le monument et, au-dessus d'elle, se mêlant aux vivants les âmes des morts, tous accourus, communiant dans les mêmes sentiments d'amour de la Patrie.

A minuit dix, au moment même où dix ans plus tôt l'attaque allemande se déclanchait, le Commandant de la 4<sup>e</sup> armée fait l'historique de la bataille et apporte aux morts son salut ému et l'expression de sa reconnaissance. Et, au fur et à mesure que l'on entendait les paroles du Chef évoquer les péripéties de la bataille, on voyait dans l'ombre se reformer les bataillons et en un instant tout le champ de bataille reprit son activité.

Tous, vous étiez là, morts de Champagne, les coloniaux, les zouaves, les biffins qui, de trou d'obus en trou d'obus couriez sus à l'ennemi à travers la pluie effroyable des obus et des grenades. Les artilleurs s'affairaient autour de leurs pièces dont l'âme rougissante exhalait un bruit de tonnerre. Et parmi vous tous surgissaient de notre pensée tous ceux que nous avons connus et qui sont restés de 1915 à 1918 dans toutes les batailles qui se sont déroulées autour de cette crête au sommet de laquelle brillera éternellement le flambeau de votre souvenir.



Nous avons conservé la pieuse tradition de venir chaque année nous recueillir et nous retremper au contact de vos tombes. Une fois par an, la longue file des voitures est venue se ranger devant Navarin et amener là, de toute la France, ceux qui restent fidèles au Souvenir. Notre monument s'est agrandi. Ses Ossuaires, plus nombreux, ont recueilli des milliers de corps. Le terrain environnant le monument est devenu notre propriété et ainsi nous avons acquis la sécurité. La fondation du monument aux morts des armées de Champagne, récemment créée, assurera désormais la perpétuité du Souvenir et de la reconnaissance.

### Le Souvenir. — 24 Septembre 1933.

Le temps passe. Bien loin maintenant est la guerre et cependant son spectre effroyable reparait sur le monde, en même temps que la misère, mauvaise conseillère. L'horizon est sombre, les difficultés surgissent de toutes parts, la crise économique se fait sentir dans tous les foyers. Nos pèlerinages au front n'allaient-ils pas s'en ressentir? La force du souvenir est si grande que le pèlerinage de 1933 a eu autant de succès que celui des années précédentes.

Un ciel assombri, un temps incertain... qu'importe! le convoi des pèlerins s'avance vers Navarin.

A la Ferme hippique, premier arrêt, premier contact avec les Morts dans un cimetière nouvellement créé. Mgr Tissier bénit les tombes alignées, la sonnerie *Salut aux Morts* retentit pour la première fois au cours de la journée.

A Suippes, le 150<sup>e</sup> régiment d'infanterie, avec drapeau et musique, défile superbement devant le général Gouraud, les autorités militaires et civiles et les délégations rassemblées devant le Monument aux Morts de la cité, où nous déposons une palme.

A Souain, visite toujours émouvante à l'immense cimetière dont les 48.000 tombes et les ossuaires couvrent tout le flanc d'un coteau.

NAVARIN. — La cérémonie religieuse se déroule devant une assistance recueillie, groupée devant l'entrée de la crypte. Et la voix de l'Evêque de la Marne retentit une fois encore pour magnifier les Morts de Champagne.

« Nous sommes ici pour nous souvenir des grands sacrifices, pour apporter notre tribut d'hommages et de reconnaissance, pour nous recueillir sur les tombes et devant les lieux illustrés par vos exploits.

« Aujourd'hui, nous sommes venus nous retremper, vous demander courage et réconfort. La crête des Monts de Champagne, de Reims à l'Argonne, sera désormais l'immense autel

où nous viendrons prier et vous exposer nos craintes et nos besoins afin que vous intercédiez pour nous et exauciez nos vœux. Nous nous plaçons sous votre sauvegarde, vous confiant nos existences et celle de la Patrie. »

Puis, c'est l'absoute solennelle, cérémonie émouvante dans sa simplicité : Mgr Tissier bénit le nouvel ossuaire, la fanfare du 40<sup>e</sup> d'Artillerie sonne *Aux Morts* et le voile tricolore tombe lentement. Le général Gouraud prend alors la parole pour retracer les buts de notre pèlerinage, les leçons à en tirer, les résolutions à prendre.

« ... Mgr Tissier vient de bénir et je viens d'inaugurer le quatrième ossuaire qui contient 460 corps. Ainsi le Monument répond de plus en plus à un des grands buts pour lesquels il a été construit : abriter dans ses flancs les corps des braves retrouvés sur le champ de bataille. Le Ministre des Pensions nous a donné définitivement l'autorisation et ils sont déjà au nombre de plusieurs milliers, ce qui rend notre Monument chaque année plus cher à tous.

« Il est aussi pour tous ceux qui ont défendu la France sur cette terre de Champagne pendant quatre ans et qui finalement, dans une dernière bataille, en ont chassé l'ennemi, il est aussi un clair symbole. Je dis à dessein : clair, car il est des symboles qu'on ne comprend pas toujours. Ici, en plein champ de bataille, ce sont des soldats qui se battent, et tout à l'heure à Suippes, c'était une femme recueillie comme nous sommes tous en ce moment, déposant des fleurs sur la tombe d'un soldat inconnu. J'ai été heureux de saluer ce monument et j'en félicite sincèrement l'artiste.

« J'ai peu de choses à ajouter à ce que vous a dit Mgr Tissier avec autant de foi patriotique que de foi chrétienne.

« Il est certain — nous lisons tous les journaux — que notre éternel voisin n'a pas changé après toutes les conversations, toutes les conférences, toutes les concessions. Le colonel Stoffel, qui était attaché militaire à Berlin avant la guerre malheureuse de 1870, a dit un jour : « Ce n'est pas un pays qui a une armée, c'est une armée qui a un pays. » C'est bien cela, aussi devons-nous rester sur nos gardes.

« Vous me direz que c'est le Gouvernement de la République et le Parlement, avec le conseil des grands chefs militaires, qui déterminent le nombre de nos soldats et la composition des troupes. C'est vrai. Mais vous savez aussi que, quelle que soit la puissance des fusils, des mitrailleuses et des avions, tout cela ne vaut que par le courage, le cœur des hommes qui les manient, sans quoi c'est un matériel inerte.

« Ce sont donc toujours les soldats de France plus que tout le reste, qui, par leur instruction et leur discipline, imposeront à tous ceux qui auraient de mauvaises idées, le respect de notre indépendance et de notre honneur. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui, ce sont les soldats de demain. J'en appelle à tous les hommes qui sont ici. Est-ce que dans la vie ordinaire, dans les champs comme dans les usines, est-ce que l'homme vigoureux, l'homme qui sait ce qu'il veut, l'homme qui n'a pas peur, n'est pas plus respecté que celui qui file en rasant les murs sans oser lever la tête? Or, les peuples ce sont les hommes.

« Pour que la France vive en paix, comme nous le désirons tous, pour que ses frontières ne soient jamais violées, que les hommes d'aujourd'hui, que les enfants de demain restent dignes de ceux qui reposent ici!

« J'ai vu dans l'assistance un assez grand nombre d'enfants, plus que les années précédentes. J'en ai été heureux. Je supplie les parents d'amener leurs enfants ici, pour leur donner la leçon du champ de bataille, le respect, l'affection de nos morts, de ces morts auxquels nous devons tout. On ne peut pas s'imaginer ce que serait la France si ses enfants ne l'avaient pas défendue jusqu'à la mort.

« Nous ne voulons pas que jamais le voile noir de l'oubli s'étende sur nos morts. Et cependant nous tous qui sommes ici, peu à peu nous disparaîtrons. Déjà les Grands Chefs s'en vont : le maréchal Joffre, notre premier chef; le maréchal Foch, le chef de l'année de la Victoire sont morts. Quand le dernier des

combattants sera mort, oubliera-t-on les camarades tombés sur les champs de bataille? Vous ne le voulez pas. Pour cela, il faut que vos enfants viennent ici en pèlerinage avec vous pour y prendre notre place plus tard quand nous ne serons plus là.

« L'amour des Morts, c'est l'amour de la Patrie, car le sol de la Patrie est fait des cendres de nos Morts. »

L'après-midi fut ensuite consacré à la visite des champs de bataille et des divers cimetières situés sur l'ancien front de Champagne. Dans les deux itinéraires prévus, une allocution historique fut faite sur le terrain et, lorsque les voitures prirent le chemin du retour, la journée d'hommages et souvenir était finie, la pluie pouvait commencer à tomber.

### L'Avenir.

Sans aucun doute, l'an prochain nous reviendrons faire notre visite rituelle, près de nos grands Morts. Hélas! les années s'envolent vite, les vieux parents, si fidèles, s'en vont peu à peu et c'est pour nous un grand chagrin. Nous-mêmes, anciens combattants, amis de nos morts, nous vieillissons et notre tour viendra de disparaître. Il faut pourtant que la tradition se perpétue. — Elle durera. — Cette année a vu affluer vers le Monument de Navarin des jeunes, plus nombreux que les années précédentes. C'est vers eux que nous nous tournons, en votre nom, Morts de Champagne. Ils ne vous oublieront pas, nous nous en portons garants et, en 1934, nous les conduirons vers vous afin qu'ils vous connaissent mieux, sachent bien ce qu'ils vous doivent, vous aiment davantage et soient prêts à suivre votre exemple, si les circonstances l'exigent, afin que la France vive, aimée et respectée de par le Monde.

## 3<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SECTION de CHALONS

La veille du pèlerinage annuel, le samedi 23 septembre, eut lieu à Châlons-sur-Marne la 3<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire de la section locale de l'Association du Souvenir dans la Salle du Théâtre Municipal, mis gracieusement à la disposition du Comité local par la Municipalité.

La séance est ouverte à 9 heures du soir au milieu d'une nombreuse affluence.

Sur l'estrade, le Général EON, remplaçant le Général GOURAUD, excusé, présidait, ayant à ses côtés M. LOUVARD, Conseiller de Préfecture représentant M. le Préfet de la Marne, M. MILLET, Maire de Châlons, M. le Général MUNCG-BONNEFOY, représentant le Général Commandant la 12<sup>e</sup> Division d'Infanterie, M. le Vicaire Général ROYER, représentant Mgr TISSIER, Evêque de Châlons, le Général BAUDELAIRE, Président de la Section Châlonnaise, entouré du bureau local et de diverses autres personnalités.

Après l'historique de l'Association et le salut aux assistants adressé par M. Millet, Maire de Châlons, le Général Baudelaire donna lecture du rapport moral et financier.

M. Pierre Ladoué, Membre de l'Association des Ecrivains Combattants, donna la conférence que nous publions sous le titre : « Nos Souvenirs ».

La deuxième partie comportait une soirée artistique au cours de laquelle se firent entendre Mme Paul Avasse, Mlle Simonne Marquis et M. Malarmey.

La deuxième partie comportait une soirée artistique qui fut fort goûtée des assistants.

Enfin, le Général Eon remercia l'assistance de sa fidélité et donna rendez-vous à tous pour le pèlerinage du lendemain.

La séance prit fin vers minuit aux accents d'une marche entraînante de la Société Philharmonique qui avait gracieusement prêté son concours au cours de la soirée.

## FRITZ KIEFFER

Grand Patriote Alsacien

M. Fritz Kieffer, un grand patriote alsacien, vient de mourir à Strasbourg à l'âge de 80 ans. C'était un des premiers adhérents de notre Association et sa disparition nous a profondément émus.

M. F. Kieffer a joué, en dehors de la vie politique, un très grand rôle pendant la longue période de 1871 à 1918.

Arrêté par les Allemands au début de la guerre, il fut exilé à Cassel puis en Thuringe. A la fin des hostilités, il rentra à Strasbourg où il présida le Comité de réception qui reçut l'Armée française et le Général Gouraud, puis plus tard MM. Poincaré et Clemenceau.

Chevalier de la Légion d'Honneur en 1900, Commandeur en 1931, il était aussi médaillé de 1870 pour sa brillante conduite lors de la défense de Strasbourg pendant l'année terrible.

Le 2 novembre, le Général Gouraud se rendit aux obsèques de ce grand patriote et prononça une émouvante allocution.

L'ancien commandant de la 4<sup>e</sup> Armée était lié par le souvenir à Fritz Kieffer dès le lendemain de l'Armistice quand l'actuel Gouverneur Militaire de Paris reçut la glorieuse mission de rentrer dans la capitale de l'Alsace.

La 4<sup>e</sup> Armée se trouvait le 19 novembre 1918 à Obernai et attendait les ordres. Le 20, Fritz Kieffer se présenta au Général Gouraud pour lui exposer qu'il fallait entrer au plus tôt car la révolution était imminente, tout était fermé et il n'y avait plus de police; la ville pouvait d'un moment à l'autre être pillée. Le G.Q.G. prévenu de ces faits donna les ordres nécessaires et le 22 à 10 h. du matin, l'Armée Française fit son entrée par la porte de Schirmeck.

L'accueil de Strasbourg fut inouï depuis la porte de Schirmeck jusqu'à la place Kléber. Toutes les fenêtres étaient pavoisées aux couleurs nationales, partout des acclamations de « Vive la France ! ». Heure la plus belle de toute la vie pour ceux qui la vécurent. Cette foule en délire était pourtant sans désordre et le Général Gouraud apprit quelques jours après que l'animateur de cette inoubliable réception n'était autre que Fritz Kieffer qui, en venant trouver le Commandant de la 4<sup>e</sup> Armée à Obernai, par son initiative hardie et intelligente, avait peut-être sauvé Strasbourg du pillage et de l'incendie.

Chaque année on retrouvait Kieffer aussi jeune, aussi actif, à la Fête traditionnelle de la Maison des Chanteurs où il donnait une revue pleine de couleur et d'esprit.

En 1931, après avoir surmonté une longue maladie, il reçut des mains de M. Maginot, Ministre de la Guerre, les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur.

La Croix de Chevalier, Fritz Kieffer l'avait reçue bien avant la Guerre, lorsqu'il luttait contre l'oppression étrangère qu'il n'avait jamais acceptée. Il avait reçu avec reconnaissance la Légion d'Honneur et avait refusé l'Ordre Prussien de l'Aigle rouge.

Et le Général Gouraud terminait son allocution en ces termes : « La France a admiré les Alsaciens qui, sacrifiant leurs intérêts, ont quitté leur pays annexé par le fatal traité de 1871. Mais combien aussi a été admirable et précieuse à la France la décision de ceux qui sont restés alors sur la terre d'Alsace !

« Qui dira jamais le patriotisme secret et ardent, la constance de 48 années, non seulement des protestataires du début, de ceux qui eurent le bonheur de voir la victoire et le Drapeau français revenir flotter à Strasbourg, mais aussi ces patriotes inconnus, ces saintes sœurs de Ribeauvillé grâce à qui la langue française ne fut jamais oubliée, ces petites gens modestes, comme ce tailleur qui habillait les officiers allemands — car il faut bien vivre — et qui la nuit découpait et peignait minutieusement, fidèlement, des milliers de soldats de Napoléon.

« Le grand patriote du Bastion de l'Est est parti. Il a disparu mais son âme doit vivre.

« Fritz, mon grand ami, puisqu'il faut mourir un jour, tu n'es pas à plaindre, car tu as donné toute ta vie à l'amour le plus grand, le plus noble, le plus pur de tous les amours humains, notre France ! »

## DANS LA FOSSE AUX LIONS

Les éditions Maurice d'Hartoy ont fait paraître une édition nouvelle de « Dans la Fosse aux Lions » du poète Jean Suberville.

Ancien combattant ayant les plus beaux états de service, Jean Suberville composa son ouvrage pendant la guerre, ou immédiatement après, entre l'Armistice et le Traité de Paix. C'est dire que ses poèmes exhalent tout ce qu'a pu ressentir l'âme du combattant. Cet ouvrage évoque en traits rudes et sincères les grandeurs et les misères du poilu et parfois aussi ses désillusions. C'est vraiment des poèmes de guerre dont la lecture fera revivre dans le cœur des Anciens Combattants les sentiments qu'ils ont éprouvés pendant la guerre et c'est également un livre dont la lecture pourra donner aux parents et aux fils des Combattants, l'idée exacte de ce que leur fils ou leur père ont senti. En des vers enflammés, Jean Suberville, grand prix de poésie de l'Académie Française et des Jeux Floraux de Toulouse, exhale son âme de poilu :

Engouffré dans les trous funestes  
Je rugis ces vers sans remords  
En souvenir des lions morts  
Je les offre aux lions qui restent.

(Aux éditions Maurice d'Hartoy et dans toutes les bonnes librairies. L'ouvrage : 6 francs.)

## DONS

Nous avons reçu pour l'entretien du Monument et des Ossuaires, les dons suivants :

Mmes :		Debay. . . . .	10 »
Allais. . . . .	20 »	Brière. . . . .	10 »
Labois. . . . .	10 »	Courtois. . . . .	10 »
Voyard. . . . .	10 »	Duterque. . . . .	50 »
Gérard-Godet. . . . .	10 »	Bauthenay. . . . .	15 »
Neau. . . . .	20 »		
Lalo. . . . .	10 »	MM.	
Laplace. . . . .	10 »	Gras. . . . .	20 »
Couderc. . . . .	15 »	Héger. . . . .	5 »
Goutorbe. . . . .	5 »	Laresse. . . . .	10 »
Muller. . . . .	70 »	Martin Romain. . . . .	10 »
Hatton. . . . .	10 »	Pic. . . . .	10 »
Normand. . . . .	10 »	6 <sup>e</sup> Gpe Autonome d'Ar-	
Faerber (quête). . . . .	200 »	tillerie. . . . .	25 80
Hurel. . . . .	20 »	Monument. . . . .	103 »

## SOUSCRIPTION

en faveur du calvaire de Somme-Suippe

(6<sup>e</sup> liste)

Madame Drouet : 10 francs.

Total des listes précédentes : 2.286 francs.

Total général : 2.296 francs.

Nous adressons à ces généreux donateurs nos biens sincères remerciements.

## COTISATIONS 1933

De trop nombreuses cotisations 1933 restent encore impayées à ce jour. Elles seront recouvrées par la poste à partir du 15 décembre, la cotisation étant augmentée des frais (3 francs).

Nous espérons que nos adhérents intéressés par cet avis voudront bien nous faire parvenir leur envoi avant cette date.

Ils s'éviteront ainsi des frais inutiles, sans aucun profit pour l'Œuvre du Souvenir.

A l'avance, nous les remercions bien sincèrement.

Adressez les cotisations au trésorier :

C. Champion, 83 rue de la Jarry  
à VINCENNES (Seine).

Chèques postaux Paris : 1272-89.

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES  
RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (Suite)

MAI 1932

- BIOL ALFRED, caporal, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4247.
- CUNTY JULIEN, caporal, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4246.
- ICARD MARCEL, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4243.
- DURET LOUIS, 38° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4245.
- AILLAUD JUSTIN, caporal, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4242.
- MENGGI DOMINIQUE, caporal, 255° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4241.
- AGOSTINI ANGE, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4237.
- FRATANI FRANÇOIS, sergent, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4240.
- OZIL LÉON, 255° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4239.
- ARMER FRANÇOIS, Nice (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4250.
- CRASSOUS JOSEPH, 173° R.I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4255.
- VALET ALBERT, 155° R.I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4258.
- VIGNES FRANÇOIS, 173° R.I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4259.
- VEDEL LOUIS, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4260.
- GUIGUE ANTOINE, 55° R.I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4233.
- RAMPONT ARMAND, sergent, 91° R.I., 24-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4257.
- VANNESTE ALPHONSE, sergent, 87° R.I., 31-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4256.
- TAINÉ ALFRED, 91° R.I., 24-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4261.
- JOLY ANDRÉ, 51° R.I., 23-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4254.
- PIE HENRI, 5° R.I., 17-9-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7446.
- DETAMANTI DOMINIQUE, 2° Tirailleurs, 16-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7445.
- CLAUS HENRI, 104° R.I., 28-2-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2375.
- BELKEDIME MOHAMED OULD MOSTEFA, 6° Tirailleurs, 15-6-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 857.
- LEBEGUE RAYMOND, 19° B.C.P., 27-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 1.
- BONNIOT ELIE, 297° R.I., 1-10-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 19.
- LAGACHE AIMABLE, 273° R.I., 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 12.
- BARBOT GASTON, 26° B.C.P., 27-2-16; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 11.
- PORTAUX EUGÈNE, 310° R.I., 6-10-15; relevé à Sommepey, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 4.
- VANUXEM LÉON, sergent, 310° R.I., 6-10-15; relevé à Sommepey, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 8.
- LANGE AUGUSTE, 19° B.C.P., 27-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 8.
- CLOUARD JOSEPH, 19° B.C.P., 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 5.
- LE-NOAN JULES, 33° R.I.Ce, 25-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 6.
- BIXEL CHARLES, caporal, 171° R.I., 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 9.
- MAGNE MARCEL, 67° R.I., 29-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 21.
- FAIREROL LUCIEN, 116° B.C.P., 29-9-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 17.
- GACHE LOUIS, 116° B.C.P., 5-10-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 14.
- COVILLE GEORGES, 67° R.I., 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 20.
- ALLARD JOSEPH, 297° R.I., 30-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 24.
- LEAUSTIC JEAN, 19° R.I., 1-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 7.
- PIERSON PAUL, 19° B.C.P., 27-2-16; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2.
- BOULOGNE PAUL, 355° R.I., 29-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3.
- BERLIOZ CLAUDE, 297° R.I., 1-10-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 18.
- Français inconnu, porteur d'une alliance gravée A.B. à O.G. 27-9-13 (pas identifié); relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 13.
- FILLETTO PIERRE, 297° R.I., 1-10-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 23.
- CANALIS HENRI, 297° R.I., relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 16.
- Français inconnu, porteur d'une bague gravée D.A. 14-15 (pas identifié); relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 15.
- HEBERT GEORGES, 119° R.I., 13-9-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7571.
- GUINEL LÉON, 2° Tirailleurs, 16-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7447.
- FOURNET ADRIEN, 119° R.I., 19-3-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7448.
- LECROQ LÉON, 119° R.I., 13-9-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7449.
- PAYOT LOUIS, 44° R.I., 16-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7450.
- BELLEMIN ROMAIN, 44° R.I., 16-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7451.
- REYNAUD GUSTAVE, 255° R.I.; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4272.
- BIDAUT HENRI, sergent, 155° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4271.
- CLEMENT ALBERT, 173° R.I., 27-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4236.
- GERARD MAURICE, caporal, 51° R.I., 19-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4328.
- GAGNEUX LOUIS, 128° R.I., 30-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4234.
- MENEAU FERDINAND, 128° R.I., 28-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4235.
- Français inconnu, porteur d'une bague gravée I.N.C. (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4249.
- PELLETIER ALPHONSE, 155° R.I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4262.
- BRUN LAURENT, 255° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4273.
- MURE FRANÇOIS, 255° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4270.
- CARLE GEORGES, 255° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4269.
- RICARD LOUIS, 173° R.I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4268.
- GALIBERT JULES, 255° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4267.
- FEYT GERMAIN, 255° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4265.
- GELY JOSEPH, 173° R.I., 17-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4266.
- PIALET CHARLES, sergent, 173° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4264.
- RENARD VICTOR, 155° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4263.
- CORFA GABRIEL, 64° R.I., 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 32.
- JOURDAIN LÉON, caporal, 93° R.I., 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 43.
- PIERRE, tambour au 182° R.I. (pas identifié), relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 42.
- HELLARD LOUIS, 317° R.I., 3-10-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 48.
- BROSSARD JEAN, 359° R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 31.
- LE CLOAREC EMILE, sergent, 70° R.I., 4-5-17; relevé à Prosnès, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 33.
- YANES DJILALI, 5° Tirailleurs Algériens; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 897.
- GASTÉBOIS ULYSSE, caporal, 106° R.I., 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 46.
- MALVALLE GABRIEL, 369° R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 47.

(1) Voir les Bulletins N° 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

MICOLE FÉLIX, 359<sup>e</sup> R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 47.  
 LABERGERIE ANTOINE, 359<sup>e</sup> R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 47.  
 MONGIN LUCIEN, 2<sup>e</sup> B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 28.  
 COLLET HENRI, 2<sup>e</sup> B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 30.  
 DESBORDES PIERRE, 50<sup>e</sup> R.I., 9-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 27.  
 CHARPENTIER ALBERT, 2<sup>e</sup> B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 26.  
 DONNADIEU EDOUARD, 9<sup>e</sup> Zouaves 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 25.  
 MURET JEAN, 50<sup>e</sup> R.I., 8-3-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 49.  
 FERRATON AUGUSTE, 50<sup>e</sup> R.I., 8-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 29.  
 CHETITT ISRAËL, 9<sup>e</sup> Zouaves, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 896.  
 BLOUTIN ALPHONSE, 130<sup>e</sup> R.I., 5-10-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 2417.  
 HEBRAS ADRIEN, 68<sup>e</sup> R.I., 6-10-14; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 2460.  
 GILLET ALBÉRIC, 68<sup>e</sup> R.I., 26-9-14; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 2411.  
 PERROTIN JEAN, sergent, 68<sup>e</sup> R.I., 26-9-14; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 2377.  
 RAGUENEAU GABRIEL, 68<sup>e</sup> R.I., 26-9-14; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 1824.  
 MICHAUT PIERRE, 68<sup>e</sup> R.I., 25-9-14; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 2459.  
 CHEMIN ETIENNE, 359<sup>e</sup> R. I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 35.  
 LAYEB SALAH, 7<sup>e</sup> Tirailleurs; relevé à Souain, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 898.  
 BAZILE JOSEPH, 413<sup>e</sup> R.I., 26-9-18; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 38.  
 SAJOT MARCEL, 413<sup>e</sup> R.I., 26-9-18; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 36.  
 CHANLIER EMILE, Vannes; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 34.  
 JULIEN RENÉ, 413<sup>e</sup> R.I., 26-9-18; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 37.  
 DUPUIS JEAN, 413<sup>e</sup> R.I., 26-9-18; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 39.  
 LAFFON LOUIS, 413<sup>e</sup> R. I., 26-9-18; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 40.  
 BARD JEAN, 413<sup>e</sup> R.I., 26-9-18; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 22.  
 BORNARD LOUIS, 60<sup>e</sup> R.I., 26-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 61.

JUIN 1932

CLEMENT JACQUES, 2<sup>e</sup> Zouaves, 16-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7572.  
 MARITON GABRIEL, 409<sup>e</sup> R.I., 9-5-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7573.  
 MICHEL JULIEN, 128<sup>e</sup> R.I., 5-5-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7574.  
 ROBBE ALFRED, 128<sup>e</sup> R.I., 4-5-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7575.  
 DARDE CAMILLE, 128<sup>e</sup> R.I., 5-5-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7576.  
 TAVERSON JEAN, 128<sup>e</sup> R.I., 4-5-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7576.  
 LAMBRY LUCIEN, 128<sup>e</sup> R.I., 4-5-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7577.  
 GEOFFROY Aubin, 51<sup>e</sup> R.I., 21-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4082.  
 THIERY NOË, 51<sup>e</sup> R.I., 18-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4166.  
 TERRILLON LUCIEN, 51<sup>e</sup> R.I., 23-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4275.  
 LUCE VICTOR, 51<sup>e</sup> R.I., 23-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1711.  
 DELOFFRE AUGUSTIN, 87<sup>e</sup> R. I., 24-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4274.  
 SEME LUCIEN, 87<sup>e</sup> R.I., sergent, 24-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4084.  
 LEFEVRE CHARLES, 51<sup>e</sup> R.I., 23-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4126.  
 JOSSE JOSEPH, 87<sup>e</sup> R.I., 24-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4103.  
 DELETOILLE FERNAND, 91<sup>e</sup> R.I., 1-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4187.  
 LABERTHE FRANÇOIS, 4<sup>e</sup> Zouaves, 15-9-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7583.

CHABOT EUGÈNE, 44<sup>e</sup> R.I., 17-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7579.  
 GUENGNANT JEAN-MARIE, 60<sup>e</sup> R.I., 16-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7582.  
 PETIT EDOUARD, 5<sup>e</sup> R.I., 3-11-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7580.  
 GIRAN JEAN, 272<sup>e</sup> R.I., 15-5-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7578.  
 AGNEL EUGÈNE, sergent 229<sup>e</sup> R. I., 18-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7581.  
 LE RICHEUX VICTOR, 18<sup>e</sup> B.C.P., 4-5-17; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7584.  
 JOURDAIN LÉON, 18<sup>e</sup> B.C.P., 4-5-17; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7585.  
 DUONT JULES, 127<sup>e</sup> R.I., 15-10-14; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7586.  
 VUITTON FRANÇOIS, 18<sup>e</sup> B. C. P., 11-5-17; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7588.  
 GEOFFRE PAUL, sous-lieutenant 251 R. I., 16-4-17; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière national de Cormicy, tombe 7587.  
 MOUSSA DIENG, 1<sup>er</sup> Tirailleurs Sénégalais; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 933.  
 N'GOLY COULIBALY, 3<sup>e</sup> Tirailleurs Sénégalais; relevé à Sapigneul, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 934.  
 ISART SÉRAPHIN, 73<sup>e</sup> R. I., 17-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 96.  
 CENAC BERNARD, caporal 7<sup>e</sup> R. I., 6-1-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 98.  
 GUILLE-PHOTIN JEAN, 7<sup>e</sup> R. I., 6-1-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 100.  
 LEMOINE MARCEL, 2<sup>e</sup> R. I., 30-4-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 89.  
 MAHEO JOSEPH, 366<sup>e</sup> R. I., 27-5-17; relevé à Prosnes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 101.  
 GUYARD LOUIS, 101<sup>e</sup> R. I., 22-6-17; relevé à Prosnes, réinhumé cimetière national de La Ferme-de-Suippes, tombe 102.  
 VAN-BEVEREN ANDRÉ, 7<sup>e</sup> Génie, 20-5-17; relevé à Prosnes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 103.  
 CHALBOS FRANÇOIS, 7<sup>e</sup> Génie, 20-5-17; relevé à Mont-Cornillet, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 104.  
 DUFLOUX JULIEN, 1914, Montluçon; relevé au Mont Cornillet, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 97.  
 GOISIER LÉONCE, 270<sup>e</sup> R. I., 4-5-17; relevé au Mont Blond, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 97.  
 DENIS MARCELLIN, sergent 59<sup>e</sup> R. I., 17-4-17; relevé au Mont-Blond, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 95.  
 LEER MAURICE, caporal 37<sup>e</sup> R. I., 25-9-15; relevé à Messnil, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 90.  
 GALLON SCIPION, 8<sup>e</sup> R. I. C., 28-12-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 91.  
 LEPELTIER GEORGES, 23<sup>e</sup> R. I. C., 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 92.  
 ANDRE MAURICE, sergent 31<sup>e</sup> B. C. P., 8-7-16; relevé à Maisons de Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 93.  
 LOISEAU ANDRÉ, caporal 155<sup>e</sup> R. I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4293.  
 DELABRE MARIE, caporal 128<sup>e</sup> R. I., 30-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4276.  
 LOULIE LÉON, 72<sup>e</sup> R. I., 30-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4279.  
 VESIEZ JOSEPH, 128<sup>e</sup> R. I., 28-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4282.  
 SAGUET JULES, 154<sup>e</sup> R. I., 26-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4283.  
 CROUTEL DAVID, 128<sup>e</sup> R. I., 29-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4278.  
 LOISEAU ANDRÉ, caporal 155<sup>e</sup> R. I., 21-6-15 relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4300.  
 COIN LOUIS, 255<sup>e</sup> R. I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4297.  
 CAPLAIN ALBERT, 155<sup>e</sup> R. I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4296.  
 GASPERINI FRANÇOIS, 173<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4295.  
 DUPIN JULIEN, 255<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4299.  
 MICHEL JEAN, 255<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4298.  
 MORTIER SERVAIS, 91<sup>e</sup> R. I., 26-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4286.  
 PIDOUX LOUIS, 120<sup>e</sup> R. I., 12-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4287.  
 REVEL GUSTAVE, 120<sup>e</sup> R. I., 3-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4288.  
 GUYOT HENRI, caporal 168<sup>e</sup> R. I., 25-9-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4281.  
 MULLER ADOLPHE, 168<sup>e</sup> R. I., 25-9-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4277.  
 LOR PIERRE, 147<sup>e</sup> R. I., 5-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4294.  
 NICOLAS CHARLES, 91<sup>e</sup> R. I., 29-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4285.

I Sergent français inconnu du 147<sup>e</sup> R. I. (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4280.  
 RICHARD GEORGES, 147<sup>e</sup> R. I., 8-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4289.  
 THIEULEUX HIPPOLYTE, 147<sup>e</sup> R. I., 19-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4291.  
 SIMON ALEXANDRE, 147<sup>e</sup> R. I., 17-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4290.  
 BOUSSOGE EUGÈNE, 120<sup>e</sup> R. I., 13-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4292.

## Juillet 1932

VALETTE LAURENT, 251<sup>e</sup> R. I., 16-4-17; relevé à Sapigneul, réinhumé cimetière de Maison-Bleue, à Cormicy, tombe 7590.  
 Un Français inconnu porteur d'une plaque détériorée au nom de : 1914, A.L. 358 (pas identifié à Alger); relevé à Sapigneul, réinhumé cimetière de Cormicy, tombe 7589.  
 DION ALEXANDRE, 33<sup>e</sup> R. I. C., 28-12-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 137.  
 BOUTAVIN MARIUS, 8<sup>e</sup> R. I. C., 4-11-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 143.  
 CHANTEFORT ARMAND, 81<sup>e</sup> R. I., 16-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 111.  
 POUCH AIMÉ, 81<sup>e</sup> R. I., 16-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 111.  
 CHASSANG HENRI, 37<sup>e</sup> R. I., 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 108.  
 LEBIAN JEAN, 64<sup>e</sup> R. I., 24-10-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 113.  
 SARDA JEAN, sergent 81<sup>e</sup> R. I., 15-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 105.  
 PROD'HOMME ARSENE, 317<sup>e</sup> R. I., 6-7-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 136.  
 MAURIN LOUIS, 41<sup>e</sup> R. I., 22-4-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 145.  
 VERSCHAFFEL ALBERT, 3<sup>e</sup> Zouaves et Tirailleurs, 18-4-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 133.  
 BIGAYON EDMOND, 365<sup>e</sup> R. I., 20-5-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 135.  
 Un Français inconnu porteur d'une bague gravée C. D.; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 138.  
 SIFFREDI CHARLES, 317<sup>e</sup> R. I., 6-7-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 115.  
 DESCAZAUX JEAN, 3<sup>e</sup> Zouaves et Tirailleurs, 18-4-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 120.  
 NOMINE CONSTANT, sergent 164<sup>e</sup> R. I., 20-5-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 118.  
 DEMUYNCK FRÉDÉRIC, 365<sup>e</sup> R. I., 20-5-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 118.  
 PEYTOUREAU PIERRE, 164<sup>e</sup> R. I., 20-5-17; relevé au Mont-Pertois, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 119.  
 LAMBERT HENRI, 150<sup>e</sup> R. I., 26-9-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 114.  
 MELUSSON AUGUSTE, 41<sup>e</sup> R. I., 30-4-17; relevé au Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 117.  
 CHARTIER PAUL, caporal 150<sup>e</sup> R. I., 26-9-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 121.  
 PELECCQ JEAN, sergent 53<sup>e</sup> R. I., 26-7-17; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 116.  
 BLANCHARD ROBERT, caporal 3<sup>e</sup> Zouaves et Tirailleurs, 18-4-17; relevé à Mont-Haut, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 109.  
 LEFORT CAMILLE, 150<sup>e</sup> R. I., 26-9-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 110.  
 DUMEZ RAYMOND, 150<sup>e</sup> R. I., 26-9-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 122.  
 BONNET HENRI, 107<sup>e</sup> R. I., 17-4-17; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 112.  
 PASTIAU ANDRÉ, sergent 161<sup>e</sup> R. I., 1-10-15; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 123.  
 SOIBINET ERNEST, 161<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé ossuaire de La Gruerie.  
 GRAMAYZE MARIUS, 255<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4314.  
 GAGNARD JOSEPH, 72<sup>e</sup> R. I., 30-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4213.  
 LAMOUREUX ABEL, 51<sup>e</sup> R. I., 22-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4315.  
 ....S. CEM JOSEPH, 1911, Péronne (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4301.  
 DUCHATEAU A., 1901, Beauvais; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4303.  
 BALLEUX ADOLPHE, 128<sup>e</sup> R. I., 29-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4304.  
 DUNEUFGERMAIN FERNAND, 72<sup>e</sup> R. I., 30-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4317.  
 ANTONETTI CHARLES, 173<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4310.  
 HOULES AUGUSTE, 1906, Pont-Saint-Esprit; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4316.  
 MORIER LÉOPOLD, 1903, Pont-Saint-Esprit; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4305.

COSTANTINI FRANÇOIS, 173<sup>e</sup> R. I., 22-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4306.  
 EXTRET MARIUS, 255<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4307.  
 MATHIEU VITAL, 255<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4308.  
 PELLEGRIN LÉOPOLD, 255<sup>e</sup> R. I., 21-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4309.  
 SERRETTE JEAN, 255<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4311.  
 CAVALLONI PIERRE, 173<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4312.  
 CAPPEAU ANTOINE, 55<sup>e</sup> R. I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4302.  
 BOITEL LÉON, 19<sup>e</sup> B. C. P., 7-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 106.  
 DESCHAMPS JEAN, 138<sup>e</sup> R. I., 24-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 146.  
 HEBRAS PIERRE, 138<sup>e</sup> R. I., 24-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 126.  
 BULTEAU PAUL, caporal 19<sup>e</sup> B. C. P., 23-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 125.  
 BARATAUD JEAN, 138<sup>e</sup> R. I., 23-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 130.  
 BELAIR JEAN, 138<sup>e</sup> R. I., 27-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 128.  
 BOURGOUIN, porteur d'un quart gravé à ce nom (pas identifié); relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 131.  
 PLANTADE PIERRE, 138<sup>e</sup> R. I., 24-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 132.  
 VILLOT PIERRE, 138<sup>e</sup> R. I., 24-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 139.  
 MENIS MARCEL, 19<sup>e</sup> B. C. P., 7-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 134.  
 .... RENE, sergent de B. C. P., 1910, mle 1200 (pas identifié); relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 124.  
 ARNAUD JULES, sergent 19<sup>e</sup> B. C. P., 26-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 129.  
 COLLARD LUCIEN, 8<sup>e</sup> B. C. P., 26-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 127.  
 DONAT CHARLES, porteur d'un couvert gravé à ce nom (pas identifié); relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 141.  
 BERGEON LÉON, 60<sup>e</sup> R. I., 25-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 140.  
 LARONZE JEAN, 60<sup>e</sup> R. I., 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 142.  
 PITHIOUX PIERRE, 60<sup>e</sup> R. I., 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 144.  
 KILIMA, 1<sup>er</sup> Tirailleurs Sénégalais; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 935.

## Août 1932

VILCOT MARCEL, caporal 150<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4321.  
 CROISEL PIERRE, 51<sup>e</sup> R. I., 19-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4319.  
 GOUGE ULYSSE, 155<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4328.  
 COLLAS MARIE, 161<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4326.  
 SOL JEAN-BAPTISTE, 87<sup>e</sup> R. I., 31-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4324.  
 LEBRETON JOSEPH, 155<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4320.  
 LARUE LOUIS, 150<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4322.  
 ANDRE HENRI, 161<sup>e</sup> R. I., 1-5-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4318.  
 Un sergent forestier (non identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4323.  
 VIDAL DE LA BLACHE HENRI, commandant 150<sup>e</sup> R. I.; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4327.  
 Un lieutenant inconnu du 155<sup>e</sup> R. I. (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4325.  
 POIRSON HENRI, 155<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 3985.  
 AUDIC JOACHIM, 72<sup>e</sup> R. I., 27-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4134.  
 DAUMOIN PIERRE, 155<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4329.  
 LE LIGOUR YVES, 72<sup>e</sup> R. I., 26-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4186.  
 LEVAVASSEUR AUGUSTE, 155<sup>e</sup> R. I., 29-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4330.  
 ROBERT EUGÈNE, 72<sup>e</sup> R. I., 27-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4144.  
 VANNIER ALFRED, 87<sup>e</sup> R. I., 1-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4132.  
 CUEFF RENÉ, 1<sup>er</sup> R. I. C., 26-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4185.  
 CONSTANT EUGÈNE, 72<sup>e</sup> R. I., 27-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4143.

LIABEUF AUGUSTIN, 32<sup>e</sup> B. C. P., 29-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 152.  
 MARCHAND GEORGES, 6<sup>e</sup> Cuirassiers, 29-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 154.  
 CONQ PIERRE, 2<sup>e</sup> R. I. C., 25-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 149.  
 PETITJEAN LOUIS, 28<sup>e</sup> Dragons, 29-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 150.  
 ROYER LUCIEN, 42<sup>e</sup> R. I., 16-6-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 151.  
 MALLEVAL CLAUDE, 60<sup>e</sup> R. I., 26-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 153.  
 LEGRAND HENRI, 161<sup>e</sup> R. I.; relevé à Hurlus, réinhumé ossuaire 7 de Navarin.  
 BOULIDAR FRÉDÉRIC, 130<sup>e</sup> R. I., 27-9-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 148.  
 GRENOUILLAT FRÉDÉRIC, 130<sup>e</sup> R. I., 28-9-15; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 148.  
 PERAT BENOIT, 4<sup>e</sup> R. I. C., 4-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 171.  
 STOLLE RENÉ, 4<sup>e</sup> R. I. C., 4-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 171.  
 PUMAIN JEAN-PIERRE, 358<sup>e</sup> R. I., 28-3-17; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 169.  
 CAILLEUX ATHANASE, 272<sup>e</sup> R. I., 1-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 172.  
 TELLIER FERNAND, 272<sup>e</sup> R. I., 20-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 165.  
 HEURTAUX AUGUSTIN, 272<sup>e</sup> R. I., 1-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 162.  
 NOURRY AIMÉ, caporal 272<sup>e</sup> R. I., 1-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 175.  
 SCHAUNER ANDRÉ, caporal 272<sup>e</sup> R. I., 1-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 174.  
 MARIETTE CASIMIR, 128<sup>e</sup> R. I., 2-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 170.  
 WILLAERT LÉON, 16<sup>e</sup> B. C. P., caporal, 30-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 178.  
 BODISCO ETIENNE, 8<sup>e</sup> B. C. P., 8-10-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 177.  
 THOMAS EUGÈNE, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 176.  
 MARTIN JEAN, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14; relevé à La Pompelle, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 173.  
 BEGHAD SAÏD BEN MOHAMMED, 5<sup>e</sup> Tirailleurs Algériens, 19-4-17; relevé au Mont-Pertois, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 939.  
 VERVENNE FRANÇOIS, 3<sup>e</sup> bis de Zouaves, 19-4-17; relevé au Mont-Pertois, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 166.  
 REBIAÏ ALI BEN AHLI, caporal 1<sup>er</sup> Tirailleurs Algériens, 19-5-16; relevé au Mont-Pertois, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 937.  
 CREUILLOT MARIE, 169<sup>e</sup> R. I., 21-4-17; relevé au Mont-Pertois, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 168.  
 LESOUTIVIER, HENRI, 14<sup>e</sup> R. I., 30-4-17; relevé au Mont-Pertois, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 167.  
 BONNETOT LÉON, 11<sup>e</sup> R. I., 19-4-17; relevé au Mont-Téton, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 164.  
 FOUILLAND FÉLIX, 324<sup>e</sup> R. I., 27-5-17; relevé au Casque, réinhumé Ferme de Suippes, tombe 163.  
 18 Français d'une fosse commune de La Pompelle réinhumés ossuaire de Navarin n° 7, dont voici les noms :  
 ANGLARD JEAN, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.  
 BOURSE MICHEL, 78<sup>e</sup> R. I., 24-9-14.  
 BRUGERIE RENÉ, 78<sup>e</sup> R. I., 24-9-14.  
 CHAPOULAUD EUGÈNE, 78<sup>e</sup> R. I., 25-10-15.  
 DUCOUD GILBERT, 78<sup>e</sup> R. I., 25-9-15.  
 JANVIER JEAN, 78<sup>e</sup> R. I., 24-9-15.  
 LATOUR JOSEPH, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.  
 MONTAYAUD HENRI, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.

MARTRON MAURICE, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.  
 MALDENT EUGÈNE, 78<sup>e</sup> R. I., 3-10-14.  
 MARTIN FRANÇOIS, 78<sup>e</sup> R. I., 3-10-14.  
 MARGINIER HENRI, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.  
 MAUBERT JEAN, 78<sup>e</sup> R. I., 24-9-14.  
 MARTINET FRANÇOIS, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.  
 MASSICART EDOUARD, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.  
 PERRIN JEAN-BAPTISTE, 78<sup>e</sup> R. I., 25-9-14.  
 VERDIER FRANÇOIS, 78<sup>e</sup> R. I., 23-9-14.  
 CORTIAL JEAN, 6<sup>e</sup> R. I. C., 25-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé ossuaire 7 de Navarin.

Septembre 1932

TELLIER EMILE, 4<sup>e</sup> R. I., 13-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4203.  
 BALMASSO MARIUS, 1912, Ajaccio (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4257.  
 MIDELET PÉPIN, 2<sup>e</sup> R. I. C., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4124.  
 PENNANECH PIERRE, 33<sup>e</sup> R. I. C., 14-3-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4194.  
 Un Français inconnu, porteur d'un quart gravé D. P. (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4225.  
 BOURGEOIS LOUIS, 5<sup>e</sup> R. I. C., 16-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4187.  
 POULIN JULES, 331<sup>e</sup> R. I., 24-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4276.  
 HEBERT CHARLES, sergent 2<sup>e</sup> R. I. C., 4-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 3684.  
 LETRIN MICHEL, 5<sup>e</sup> R. I. C., 16-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé ossuaire 7 de Navarin.  
 FERAUD AIMÉ, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 212.  
 TESTUD IOACHIM, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 207.  
 FONT LOUIS, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 206.  
 LE CAER DÉSIRÉ, 21<sup>e</sup> R. I. C., 3-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 203.  
 BERETTI ANTOINE, 6<sup>e</sup> R. I. C., 14-3-15; relevé à La Chalade, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 193.  
 DEBOCQ FRÉDÉRIC, 76<sup>e</sup> R. I., 20-12-14; relevé à Bolante, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 205.  
 CAUCAT JOSEPH, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4065.  
 VACHER PÉTRUS, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4207.  
 JUVENETON LOUIS, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4278.  
 BERMONT JOSEPH, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4218.  
 MAGNAN AUGUSTIN, 173<sup>e</sup> R. I., 14-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 4166.  
 LHASSEN BEN ALI, Tirailleurs Marocains, relevé à Navarin, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 953.  
 MAZAUD PIERRE, 100<sup>e</sup> R. I., 4-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 213.  
 BRIEZ EMILE, 8<sup>e</sup> Zouaves, 9-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 186.  
 DESPREZ FÉLIX, 106<sup>e</sup> R. I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 184.  
 HERBIN JOSEPH, 4<sup>e</sup> Zouaves, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 187.  
 LEBRAUD JOSEPH, 170<sup>e</sup> R. I., 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 185.  
 BOURREE FERNAND, caporal, 4<sup>e</sup> Zouaves, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Ferme de Suippes, tombe 183.

(à suivre).

## FORMULE DE LEGS

destinés à la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin

La Fondation dite « Monument aux Morts de Champagne et Ossuaire de Navarin », ayant été reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 1933 a qualité pour recevoir les dons et legs qui lui sont faits en argent ou en nature.

La formule ci-dessous insérée dans les dispositions testamentaires, suffit pour assurer l'exécution des dernières volontés du donateur :

*Je donne et lègue à la Fondation dite « Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin », dont le Siège est à Paris, 34 bis, rue Vignon, la somme de \_\_\_\_\_ nette de tous droits et de frais.*

Date :

Signature :